



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

PARTIE 1 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE	P 7
- Territoire	P 8
- Compétences	P 10
- Gouvernance	P 12
- Pôle ressources humaines	P 14
- Finances	P 17
- Communication	P 19
- Services techniques	P 22
PARTIE 2 : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	P 23
- Économie	P 24
- Haut débit	P 27
- Tourisme	P 28
- Urbanisme	P 30
- Territoire, nos partenaires	P 32
PARTIE 3 : SERVICES A LA POPULATION	P 33
- Petite enfance, enfance et jeunesse	P 34
- Pôle seniors	P 41
- Mobilité	P 44
- Point d'accès au Droit	P 45
- Lecture publique	P 46
- École de musique	P 48
- Sports et loisirs	P 50
PARTIE 4 : ENVIRONNEMENT	P 55
- Assainissement non collectif	P 56
- Les déchets ménagers	P 57
- La gestion des milieux aquatiques	P 58



© Le Républicain Marmande et Langon

Le Mot du Président

Chers amis,

ce document est très riche, complet sur les multiples activités de la CdC. Je profite de cette tribune pour remercier tous les services et tous les agents qui ont adhéré aux projets, aux nouvelles compétences, à la fusion ce qui leur a occasionné un surcroît considérable de travail.

Dans le même ordre d'idée, je remercie tous les élus qui se déplacent, qui donnent de leur temps et de leur expertise pour la CdC ; c'est ardu, chronophage, difficile à communiquer ce qui incite à travailler un projet de territoire qui soit consensuel et permette un nouveau départ de cette CdC pour les années futures.

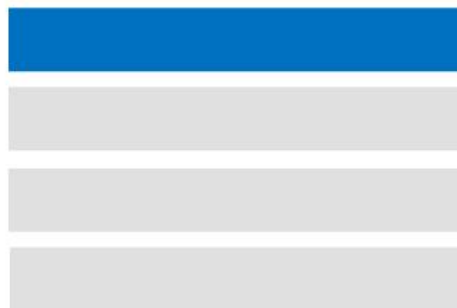
A celles et ceux qui ont produit ce document qu'ils soient fiers de nous avoir restitué autant et de cette qualité. Ce sera une référence pour nous tous.

Bien amicalement,

Philippe Plagnol
Président de la Communauté
de Communes du Sud Gironde
Maire de Langon

PARTIE I

ORGANISATION ADMINISTRATIVE





TERRITOIRE

Périmètre 2017

Communauté de Communes du Sud Gironde

La Communauté de Communes du Sud Gironde est issue de la fusion au 1er janvier 2014 des anciennes Communautés de Communes du Pays de Langon, du Canton de Villandraut et du Pays Paroupian. Depuis cette création, de nouvelles communes se sont jointes à cet EPCI* : au 1er janvier 2015, Castillon de Castets a intégré la CdC du Sud Gironde portant le nombre de communes qui composent cette communauté à 30 .

Au 1er janvier 2017, 8 communes ont rejoint la CdC : Le Pian sur Garonne, Saint André du Bois, Saint Germain de Grave, Saint Macaire, Saint Maixant, Saint Martial, Semens, Verdelais. Deux communes se sont par ailleurs regroupées pour former la commune nouvelle de Castets et Castillon. Le nouveau territoire comprend donc, depuis le 1er janvier 2017, 37 communes pour une population totale de 39.917 habitants (population DGF 2017).

(*) EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale



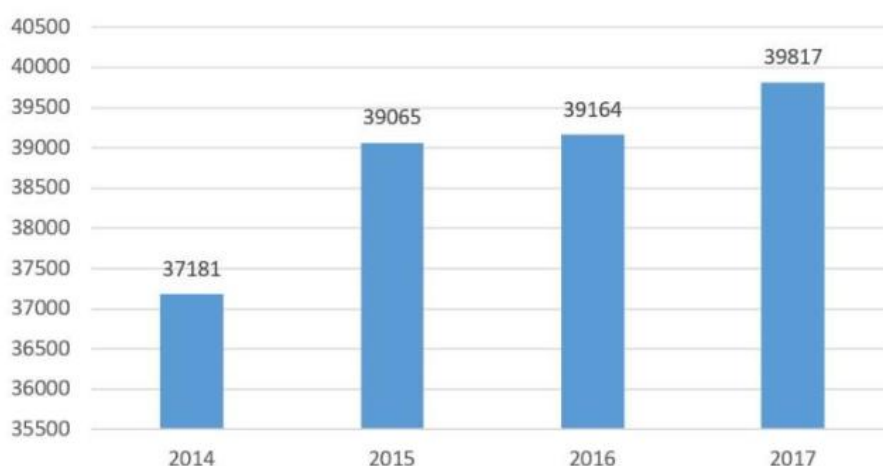


Langon - vue aérienne © Agence Les Conteurs

Nos 37 communes et leur population *

Balizac	512				
Bieujac	564	Mazères	770	Saint Maixant	1 889
Bommes	608	Noaillan	1 733	Saint Martial	249
Bourideys	99	Origne	193	Saint Pardon de Conques	594
Castets et Castillon	1 532	Pian sur Garonne	862	Saint Pierre de Mons	1 231
Cazalis	278	Pompéjac	268	Saint Symphorien	1 960
Coimères	988	Préchac	1 128	Sauternes	795
Fargues	1 624	Roaillan	1 650	Semens	196
Hostens	1 417	Saint André du Bois	445	Toulenne	2 693
Langon	7 816	Saint Germain de Grave	172	Tuzan (Le)	293
Léogeats	824	Saint Léger de Balson	359	Uzeste	451
Louchats	758	Saint Loubert	238	Verdelais	1 025
Lucmau	279	Saint Macaire	2 257	Villandraut	1 067

Evolution démographique sur le périmètre des 37 communes



(* Sources : population DGF 2017)

A noter

Population DGF

c'est la population totale + les résidences secondaires (à raison d'1 habitant par résidence secondaire) + les places de caravanes sous certaines conditions (à raison d'1 habitant par place de caravane).



COMPETENCES

+ A savoir

La Communauté de Communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

Son but est de fédérer ses communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, et de mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

La Communauté de Communes exerce à la place des communes membres, des compétences transférées par les communes.

Les compétences de la Communauté de Communes

Les compétences des Communautés de Communes sont définies à partir de 2 documents distincts :

Les statuts

Qui posent le cadre général voté par le conseil communautaire et soumis à l'approbation des conseils municipaux à la majorité qualifiée (soit 2/3 des communes représentant 50% de la population ou 50% des communes représentant les 2/3 de la population).

La définition de l'intérêt communautaire

Fixée par délibération et adoptée à la majorité des 2/3 par le conseil communautaire.

Conformément au cadre réglementaire, les compétences de la Communauté de Communes du Sud Gironde sont réparties de la façon suivante :

- **obligatoires**
- **optionnelles**
- **supplémentaires**

Les compétences obligatoires :

1. Aménagement de l'espace, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et documents d'urbanisme.
2. Développement économique : zones d'activités, politique locale du commerce et promotion du tourisme.
3. Accueil des gens du voyage.
4. Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.



Les compétences optionnelles

1. Protection et mise en valeur de l'environnement :

- gestion des cours d'eau
- actions de sensibilisation à l'environnement
- élaboration d'un plan climat air énergie territorial

2. Politique du logement et du cadre de vie :

- élaboration et mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

3. Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaires :

- piscine couverte de Langon,
- piscine de Villandraut,
- base nautique de Villandraut,
- Pôle sportif du Pian sur Garonne
- animation et coordination d'activités de loisirs sportifs, culturels, liés à l'environnement et accessibles au plus grand nombre.
- bibliothèques de Castets et Castillon, Fargues, Langon, Mazères, Roaillan, Saint-Pierre de Mons, Toulence.
- animation d'un réseau entre les services de lecture publique du territoire,
- création d'une médiathèque intercommunale à Langon,
- école de musique communautaire sur les sites de Langon, Toulence, Noaillan, Préchac, Saint-Symphorien
- ludothèque.

4. Action sociale d'intérêt communautaire :

Petite enfance:

- accueil permanent et occasionnel des enfants de 0 à 4 ans,
- animation des relais assistantes maternelles,
- soutien de la fonction parentale à travers notamment un service information petite enfance et des lieux accueil enfants parents,

Enfance :

- accueil de loisirs sans hébergement pour les 3 à 17 ans
- Insertion sociale et économique des 16 - 25 ans

Personnes âgées ou en situation de handicap :

- aide à domicile (secteurs de Villandraut et du Pays Paroupian)
- portage de repas à domicile en liaison froide
- transport rural de proximité

5. Assainissement non collectif

À noter

Les compétences supplémentaires

- Aménagement numérique du territoire.
- Aménagement d'infrastructures portuaires
- Adhésion au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.
- Maison de santé pluridisciplinaire à Villandraut
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- Point Accès au Droit
- vélo-route reliant Langon à Castets et Castillon



GOUVERNANCE

En 2017 la CdC accueille 8 nouvelles communes

Avec le rattachement de 8 nouvelles communes au 1er janvier 2017, et la création d'une commune nouvelle : Castets et Castillon, le nombre de communes de la CdC passe de 30 à 37. Le nombre d'élus municipaux supplémentaires est de 104 sur un total de 514 élus. Le redéploiement des délégations communautaires porte le nombre de conseillers titulaires à 59 et de suppléants à 27.

L'assemblée communautaire

Toutes les communes du territoire sont représentées au conseil communautaire qui compte 40 membres au sein du Bureau, dont les 37 Maires des communes (ou leur représentant). Le conseil se réunit régulièrement au siège administratif de la communauté de communes à Mazères. Les convocations aux conseils sont envoyées aux élus par voie dématérialisée via la plate-forme de services de Gironde Numérique. Les convocations aux commissions sont transmises par courriel.

Président et vice-présidents



Philippe Plagnol
président de la communauté de communes
maire de Langon



Développement économique SPANC

Guy Dupiol,
vice président
maire de Saint Symphorien



Culture et communication

Isabelle Dexpert,
vice présidente - maire de Pompéjac,
vice présidente du Conseil Départemental
secondée par Christian Poupot pour les
bibliothèques et les écoles de musique



Urbanisme et habitat

Philippe Patanchon,
vice président
maire de Saint Macaire



finances, environnement bâtiments et équipements sportifs

Jean-François Tauzin,
vice président - maire de Roaillan
secondé par Jean-Claude Duménil
pour la compétence GEMAPI



Aide à la personne

Patrick Labayle
vice président
maire de Saint Pierre de Mons



Enfance et jeunesse

Christian Daire,
vice président
maire de Toulenne

+ A savoir

Philippe Patanchon, maire de Saint Macaire, rejoint le bureau de la CdC en tant que vice président, en charge de l'urbanisme et de l'habitat. Suite à sa nomination en tant que sénatrice, Laurence Harribey, démissionne de son mandat de conseillère communautaire. Dans ce contexte sa vice présidence aux finances a été confiée à Jean-François Tauzin.

🔍 A noter

Réunions du conseil : 7
Réunions de bureau : 8
Réunions de commissions : 27

Actes administratifs : 895
- Délibérations : 217
- Conventions : 181
- Décisions : 24 (hors DIA)
- Arrêtés : 473 (dont 438 personnel)



Sauternes - Yquem © Agence Les Conteurs



PROJET DE TERRITOIRE

Sud Gironde 2030, « Imaginons ensemble le territoire de demain »

En 2017, face au contexte de diminution des dotations de l'Etat, les élus ont jugé nécessaire de redonner du sens à l'action communautaire en lien avec les communes du territoire. Cette démarche, ambitieuse et réaliste, s'appuie sur les 4 champs complémentaires du développement durable. Elle a pour objectif de définir une stratégie concertée et fédératrice pour la gestion raisonnée à court, moyen et long terme de ce territoire. Les effets attendus de cette politique sont doubles : permettre un développement harmonieux, durable et équilibré du Sud Gironde tout en conservant son identité et ses spécificités.

Nos 4 ambitions

Valoriser la diversité et la complémentarité du socle agro naturel et paysager, moteur de l'attractivité économique et résidentielle

- Patrimoines naturels et services environnementaux
- Transition écologique et énergétique
- Agriculture - viticulture - sylviculture

Renforcer la cohésion territoriale et sociale à la faveur d'une proximité renouvelée

- Action sociale
- Sport - loisirs - culture
- Mobilités locales et accessibilité au territoire
- Urbanisme durable et revitalisation des bourgs centres



Améliorer la gouvernance politique et technique du Sud Gironde

- Définition concertée des bassins de proximité et repérage des contenus de coopération.
- Mise en place d'un conseil de développement
- Définition d'un projet d'administration communautaire

Une vocation économique à renforcer en valorisant les potentialités locales

- Développement économique
- Tourisme
- Emploi - formation insertion professionnelle

? Pourquoi ce projet ?

Pour partager une vision commune de l'avenir du territoire : Identifier les enjeux à court et moyen terme afin de positionner le territoire et de garantir sa cohésion interne.

Pour définir une stratégie d'intervention à l'échelle de la CdC du Sud Gironde

Renouveler et partager un projet politique à partir des priorités communautaires et en lien avec les communes.

Pour décliner le projet politique à travers un plan d'actions pluriannuel

Planifier une série d'actions opérationnelles au service de la stratégie du territoire

+ A savoir

Les étapes du projet

Tout au long du processus d'élaboration les élus sont mobilisés pour apporter leur contribution au projet :

Avril à juin 2017
diagnostic des enjeux

Juillet à novembre 2017
orientations stratégiques

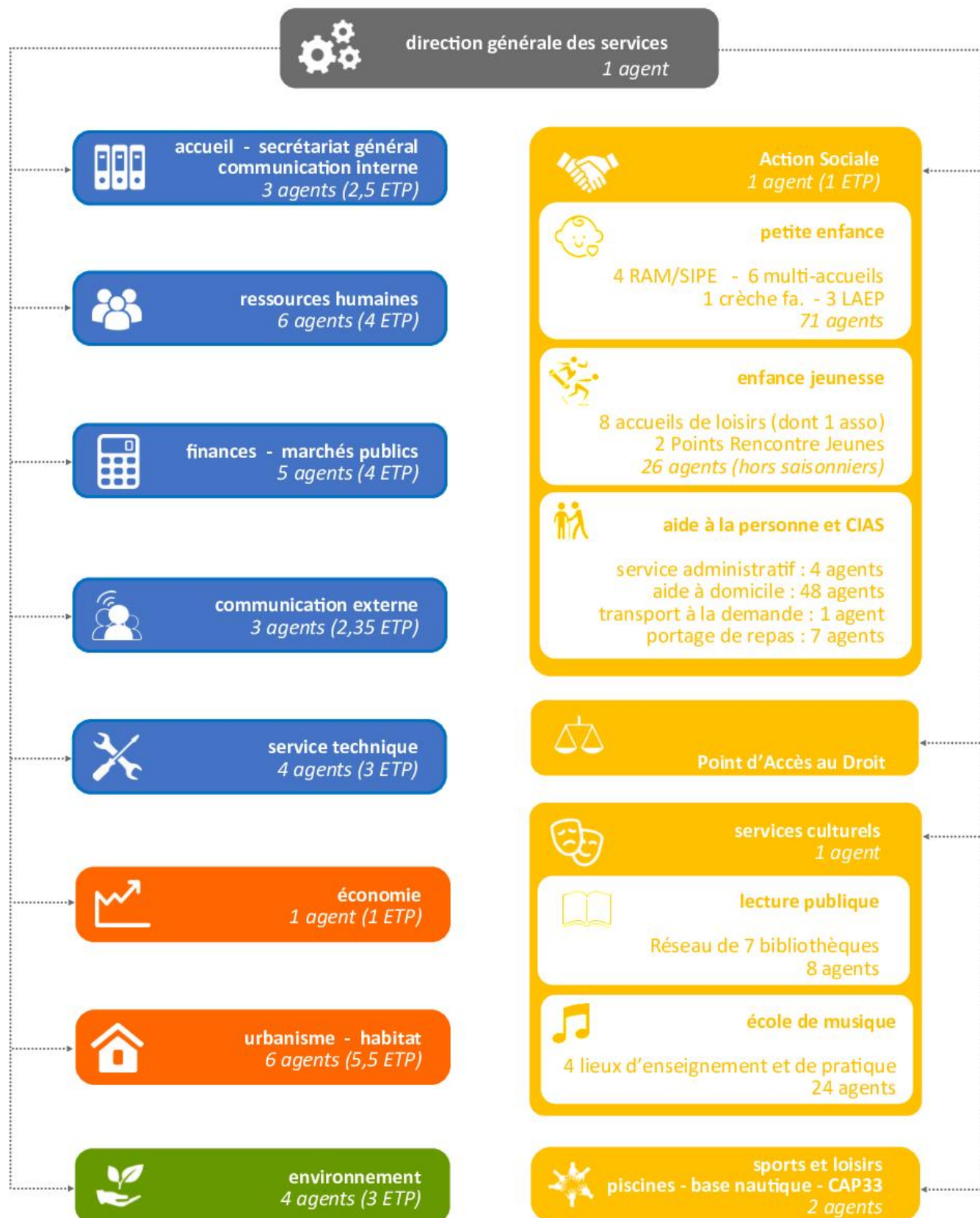
Décembre à juin 2018
programmation



RESSOURCES HUMAINES

Organisation fonctionnelle

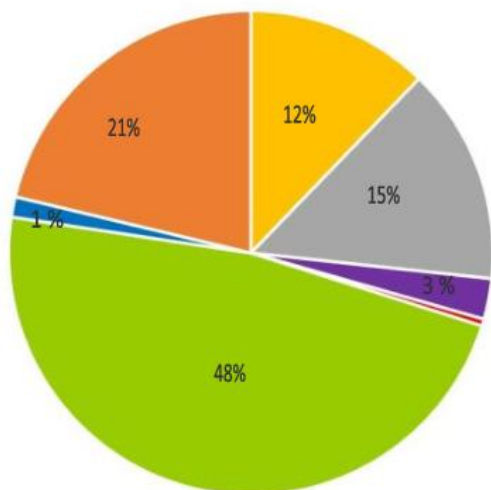
Photographie à mars 2017 de la répartition des agents en ETP*





Répartition des effectifs

Agents	Budget général	Culture	Portage repas	Transport	Enfance Jeunesse	SPANC	CIAS
Titulaires	20	12	2	0	88	3	20
Non titulaires	2	20	3	1	13	0	27
Contrats aidés	5	0	1	0	4	0	0
Ensemble	27	32	6	1	105	3	47



■	Enfance - jeunesse
■	SPANC
■	CIAS
■	Budget général
■	Culture
■	Portage de repas
■	Transport

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de personnel s'élèvent à 5 626 000 € (hors CIAS)



soit 39,4 % des dépenses totales de la CdC

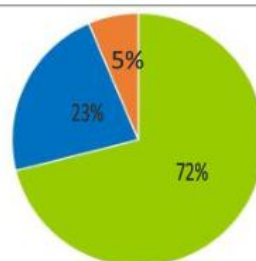


RESSOURCES HUMAINES

Statut et formation des agents

Statuts des agents	Effectifs	%
Titulaires	154	66
Non titulaires CDD	35	16
Non titulaires CDI	24	11
Contrats aidés	7	4
Assistantes maternelles	10	3
Ensemble	221	100

Formations par catégories	Cat C	Cat B	Cat A
Jours de formations continues	177	56	16
Jours de formations d'intégration	30	10	0
Total	207	66	16



	Catégorie C
	Catégorie B
	Catégorie A

Mise en œuvre d'un Document Unique

Dans le cadre de son obligation réglementaire visant à prévenir les risques professionnels au sein de ses services, la CdC du Sud Gironde a finalisé en 2017 l'élaboration de son Document unique.

A partir de l'évaluation des risques effectuée sur les 35 bâtiments de la collectivité, des plans d'action ont été arrêtés en concertation avec le CHSCT.

En 2017, la collectivité a décidé en outre d'intégrer à ce document unique l'évaluation des risques psycho-sociaux.

Afin de préserver l'anonymat et d'avoir une analyse fiable, la CdC a fait appel à un cabinet extérieur (CAPI Consult). La première phase a démarré en septembre 2017 avec un questionnaire auquel plus de 88% des agents ont répondu.

A noter

Arrêts pour maladie ou maternité

En 2017, un total de 5.673 jours d'absence ont été constatés pour la Communauté de Communes et son CIAS.

Comité Technique et CHSCT*

Les principaux points de discussions abordés à l'occasion des réunions tenues en 2017 ont été :

- Mise en place d'un comité technique et d'un CHSCT commun (CdC et CIAS) suite aux élections des représentants du personnel tenues le 29 novembre 2016.
- Présentation de l'organigramme de la CdC et du CIAS.
- Regroupement de la crèche familiale et du multi-accueil de St Pierre de Mons en « MACFA » (multi-accueil collectif et familial)
- Discussion sur la rémunération ou la compensation des astreintes et permanences
- Extension des services de Portage de Repas et du Transport à la Demande à l'ensemble du territoire de la CdC.
- Transfert du service de portage de repas de la CdC vers le CIAS
- Revalorisation du régime indemnitaire et mise en place du RIFSEEP.
- Présentation du rapport sur l'égalité homme-femme
- Réorganisation du service RAM/SIPE/LAEP
- Présentation du nouvel organigramme du Pôle Séniors
- Suivi de l'élaboration du document unique et mise en place du diagnostic des risques psycho-sociaux.

(*) CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

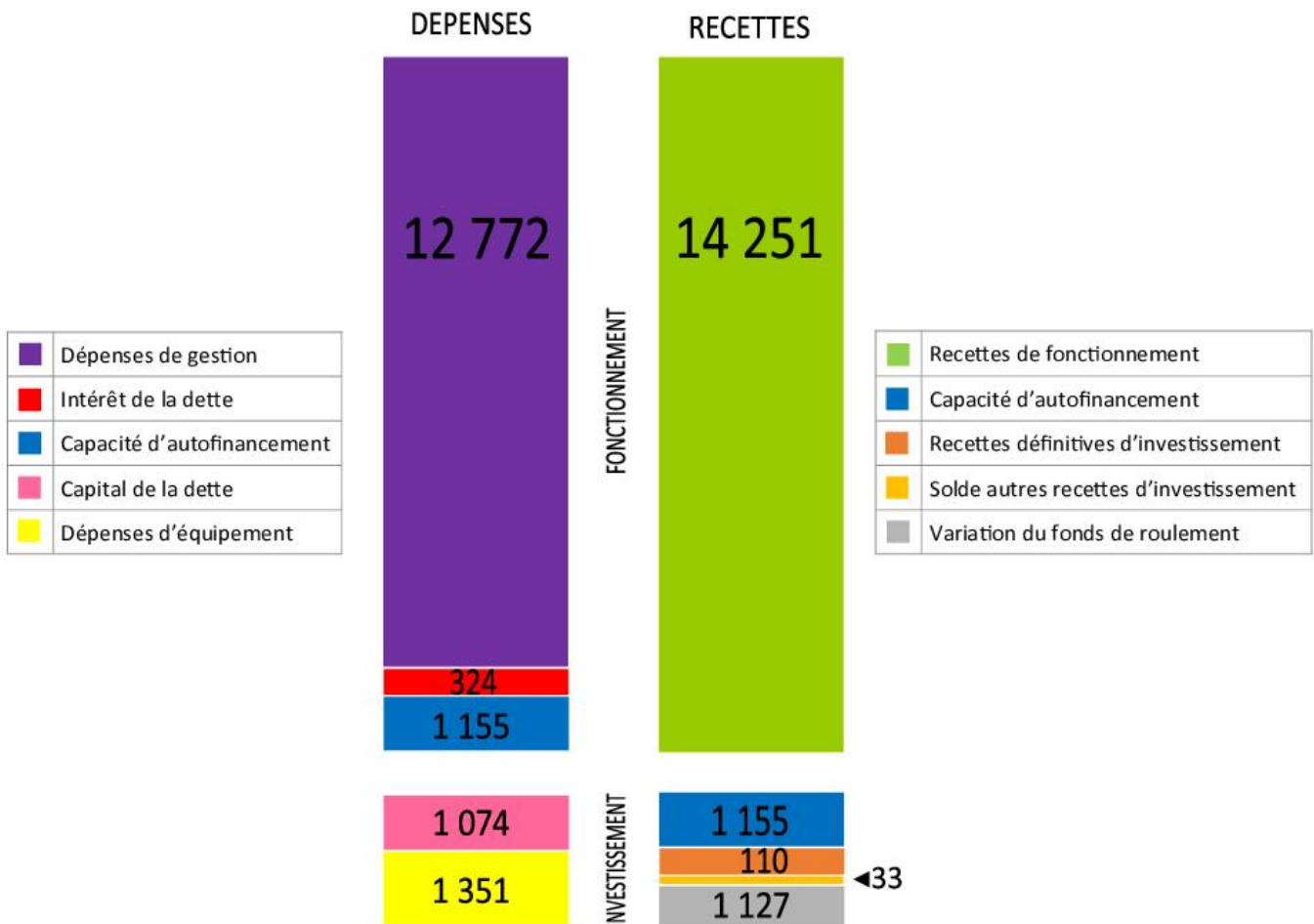


FINANCES

Analyse financière rétrospective

L'exercice 2017 permet de dégager une capacité d'autofinancement brute de 1 155 000 euros. Même si cette valeur est positive et montre la bonne santé financière de l'institution, il faut néanmoins indiquer le tassement de cette valeur par rapport aux exercices précédents (8,1% en 2017 contre 18,2% en 2016 ou 16,7% en 2015)

L'équilibre financier 2017 (en K€) : budgets agrégés (principal + annexes)





FINANCES

Recettes et fiscalité

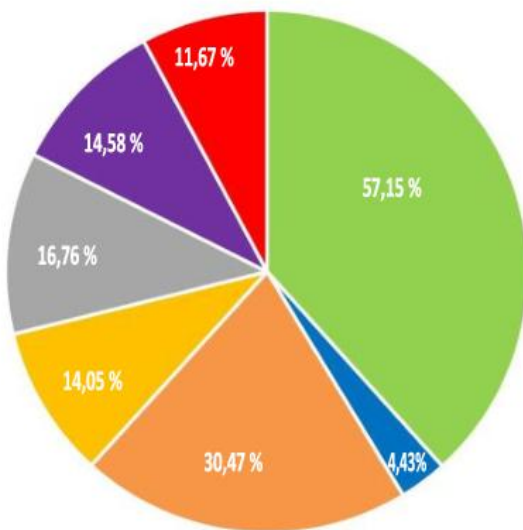
Composition des recettes de fonctionnement 2017	K€	%
Fiscalité locale nette des reversements	3 224 432	22%
Autres impôts et taxes	630 956	4%
REOM*	4 342 322	30%
DGF**	2 002 868	15%
Versements autres organismes publics <i>dont part.CAF du budget Enf.Jeu. À hauteur de 15% : 2 077 357</i>	2 387 949	17%
Autres recettes de fonc. <i>dont produits des services à hauteur de 11% 1 553 294</i>	1 662 505	12%
Total recettes	14 251 032	

* DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

** REOM : Redevance pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères

Répartition des recettes de la CdC

La fiscalité professionnelle est la principale ressource fiscale de la CdC du Sud Gironde (69% du produit fiscal). La fiscalité « ménage » représente 32% des recettes fiscales de la CdC.



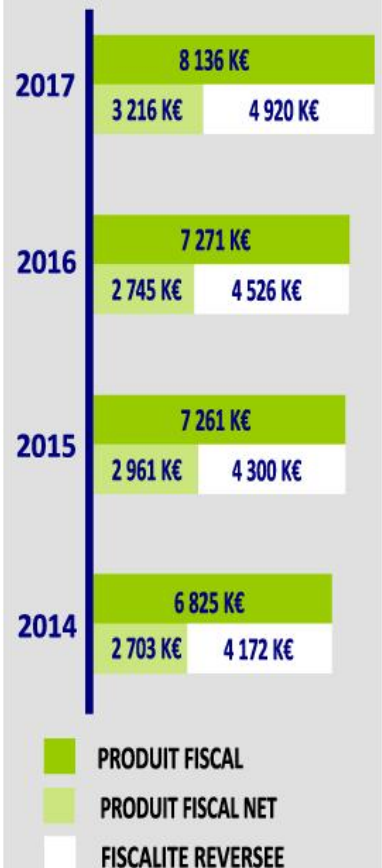
■ Impôts locaux	■ Subventions diverses
■ Autres impôts et taxes	■ Subventions CAF + MSA
■ REOM	■ Participation des usagers
■ Dotations de l'Etat	

+ A savoir

Sur les 8 144 597 € d'impôts locaux perçus en 2017, **la CdC a reversé 4 920 165 euros à ses communes membres** via l'attribution de compensation. Les recettes fiscales nettes pour la CdC se sont donc élevées à 3 224 432 € pour 2017, soit 22 % des recettes de fonctionnement.

? Produit fiscal

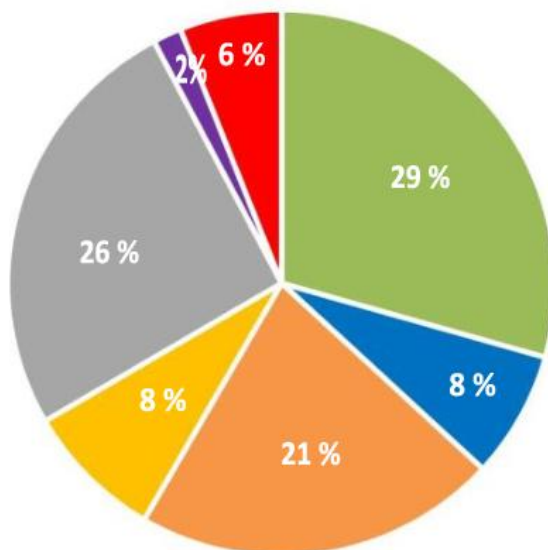
Variation du produit fiscal net





RECETTES

DEPENSES

Les dépenses de la Communauté de Communes



	Charges de personnel		Fiscalité reversée aux communes
	Achats fonctionnement des services		Intérêt de la dette
	Gestion des ordures ménagères		Financement des investissements
	Subventions aux organismes extérieurs		

€ Zoom budget

En 2017, les dépenses d'équipement pour la section investissement ont augmenté : 1 310 000 €. Cela représente + 70% par rapport à 2016 mais ces dépenses restent faibles par rapport au montant global du budget



Soit 6 % des dépenses totales de la CdC

🔍 A noter

La CdC du Sud Gironde a un niveau correct d'endettement global avec un ratio à 245€ par habitant et 8,6 ans pour rembourser l'emprunt (on considère que la santé financière de la collectivité est critique pour un ratio à plus de 12 ans).

On observe également que 60,7% de la dette de la collectivité concerne la ZA du Pays de Langon ; cela montre la forte dépendance de la capacité d'emprunt aux recettes de vente de terrain, qui sont fluctuantes d'une année à l'autre.



COMMUNICATION

Communication Externe

La communication externe vise à faire connaître au plus grand nombre les politiques engagées par la Communauté de Communes. Elle contribue également à valoriser les actions mises en œuvre.



Fort développement des outils numériques

En 2017, grâce à l'arrivée d'un assistant en contrat avenir au service de la communication externe, de nouveaux outils ont pu être développés notamment au niveau des réseaux sociaux et web medias. Avec la création d'une page Facebook, la réalisation de vidéos intégrées à la chaîne You Tube, la publication mensuelle de newsletters et l'ajout de nouvelles rubriques sur le site internet, les outils de communication numérique sont régulièrement enrichis et leur fréquentation connaît un accroissement significatif.

Renforcement des supports papier

- 2 bulletins « L'Info Communauté » respectivement édités en janvier et en juillet 2017
- 24 bulletins « Lou Sabitout » au rythme de 2 éditions par mois (une pour le secteur du Pays Paroupien, l'autre pour le secteur de Villandraut).
- 6 guides des services à la population :
 - guide de la petite enfance,
 - guide du SPANC,
 - guide de l'école de musique,
 - livret d'accueil des bibliothèques,
 - plaquette du Point d'Accès au Droit
 - plaquette du Pôle Séniors

Statistiques

Site internet :

Nette augmentation de la fréquentation. Plus de 22000 visiteurs uniques comptabilisés en neuf mois.

Newsletter :

1000 abonnés.
Avec un taux d'ouverture bien au-dessus de la moyenne habituellement constatée pour les newsletters institutionnelles.

Page Facebook :

Sur cette page créée en juin 2017, certaines publications ont atteint plus de 20 000 utilisateurs !

Chaîne YouTube :

Grâce à l'ajout régulier de vidéos, la chaîne de la Communauté de Communes a dépassé les 4000 vues, et génère mensuellement entre 200 et 300 vues supplémentaires.



Communication Interne

L'intranet communautaire dédié aux élus

Ouvert aux 514 conseillers municipaux et aux 37 secrétaires de mairie de la CdC, l'intranet est un espace d'information sur lequel sont mis en ligne notamment tous les comptes rendus de réunion. Il est visité en moyenne 45 fois par jour.

Les Newsletters internes

- La lettre d'info aux élus
- La lettre d'info aux agents

Nouveau : un intranet communautaire dédié aux agents

En mai 2017, la commission communication et le Comité Technique, ont acté l'ouverture d'un espace numérique d'information à l'attention des agents de la CdC du Sud Gironde et de son CIAS. Cet intranet a été mis en place de manière effective au cours de l'été 2017. Il compte 210 adhérents leur permettant d'accéder à tout moment à son contenu.

- organigramme des services
- informations relatives à la carrière, promotion, concours, examens professionnels etc.
- Informations relatives aux formations
- calendrier, fiches d'inscription
- Information sur les autorisations d'absence
- comptes rendus des réunions du Comité technique et du CHSCT
- Protocoles d'urgence par service
- Informations relatives au COS (association du personnel) : billetterie, commandes groupées, ANCV, sorties
- Un agenda des réunions (Conseil de Communauté, CT CHSCT...)

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du service communication s'élèvent à 93 074 €

 soit 0,65 %
des dépenses totales
de la CdC

A noter : 11 101 € d'aides perçues de l'Etat dans le cadre d'un contrat CUI-CAE

+ A savoir

Des réunions pour les secrétaires de mairie

En 2017, 3 réunions ont été réalisées sur les thèmes de l'urbanisme, des services mutualisés, le Projet de Territoire, ainsi que sur l'évolution des compétences et des services de la CdC. Autant d'occasions d'échanger avec les secrétaires de mairie.



SERVICES TECHNIQUES

Structuration des services techniques

Dans le cadre de l'intégration des 8 communes de l'ancienne Communauté de Communes des coteaux Macariens, la Communauté de Communes du Sud Gironde a pris en charge l'entretien de 3 nouveaux bâtiments

- Le pôle sportif de Pian sur Garonne
- La maison de pays à Saint Macaire
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Verdélais « CVLV »

A ce jour les services techniques entretiennent 34 bâtiments au total.

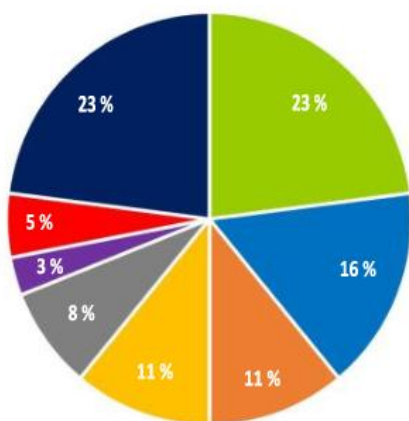
Afin de mieux répondre aux besoins les services techniques ont été renforcés par la création d'un poste de directeur adjoint à 50% et l'équipe des agents techniques a été relevée à 3,25 ETP.

Création d'un outil de prise en charge

Depuis le mois de mars 2017 un nouvel outil de centralisation des demandes d'intervention des services à été mis en place . I

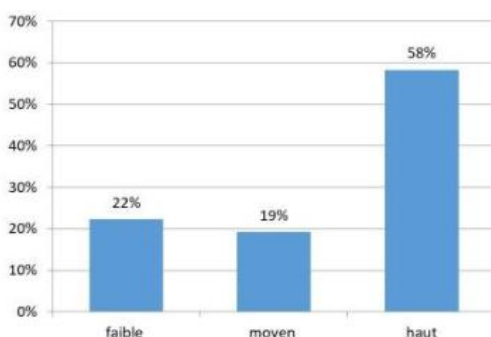
Il permet d'organiser plus efficacement les actions à mener.

Sur l'année 350 interventions ont été réalisées.



	Réparations et menuiserie		Entretien espaces verts
	Déplacement meubles		Électro ménager
	Électricité		Mini camps
	Plomberie et chauffage		Autres

Taux d'urgence des demandes d'interventions



Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du service technique s'élèvent à 396 936 €



soit 2,78 % des dépenses totales de la CdC

A noter



Accueil de Jeunes en Chantier Educatif

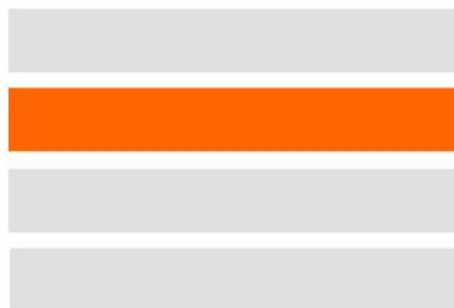
Une action visant à favoriser l'insertion des jeunes à travers une 1ère expérience professionnelle et un accompagnement personnalisé.

Du 12 au 22 décembre, 3 jeunes du territoire accompagnés des 3 agents techniques de la CdC, ont réalisé des travaux de peinture dans les vestiaires de la piscine de Villandraut.

Le dispositif « Chantier Educatif » est une initiative du Département de la Gironde en direction des communes ou communautés de communes qui portent un projet d'utilité publique. De part leur caractère éducatif, ces chantiers sont prévus pour une durée maximum de 2 semaines et sont rémunérés sur la base du SMIC. Ils concernent des jeunes - garçons et filles - âgés de 16 à 25 ans.

PARTIE 2

DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE





Création d'un poste de Manager du Commerce et de l'Artisanat

Afin de renforcer sa compétence développement économique, la Communauté de Communes a créé au 1er janvier 2017 un poste de Manager du Commerce et de l'Artisanat.

L'objectif principal de ce poste est d'accompagner la CdC dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique.

Les missions du manager du commerce et de l'artisanat comprennent :

L'accueil et l'accompagnement des entreprises artisanales et commerciales et des porteurs de projets.

L'animation et la promotion des centres-villes et centres-bourgs, dans le but d'améliorer leur image et d'impulser ou de conforter des dynamiques collectives.

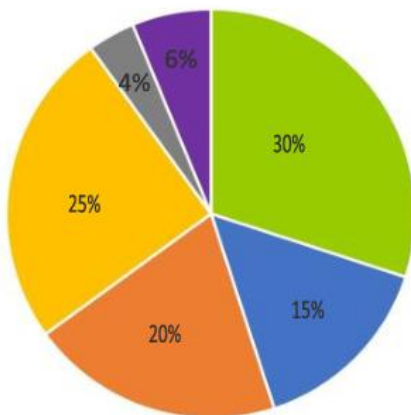
« Donner aux consommateurs et usagers, le goût de venir en ville et d'y rester plus longtemps, de rendre la ville plus attractive, accueillante, conviviale, vivante... ».

L'observation et la veille sectorielle, afin de mieux cerner le tissu commercial et artisanal local et d'offrir un lien entre les acteurs économiques, les structures et les dispositifs d'accompagnement. Ce dernier objectif nécessite la création d'un outil de suivi de l'immobilier d'entreprise, l'encadrement des mutations commerciales, la suppression des locaux vacants, ou encore le développement d'enseignes...

Bilan de l'accompagnement d'entreprises et de porteurs de projets

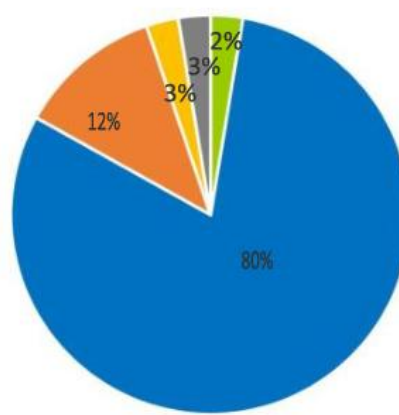
Près de 75 porteurs de projets et entreprises ont été accueillis et accompagnés au cours de l'année. On note que le nombre de sollicitations de la CdC est en augmentation sans pour autant qu'une communication spécifique ait été mise en place en 2017. Le bilan fait également ressortir une méconnaissance relative des porteurs de projets concernant les dispositifs d'accompagnement existants.

Contacts par types de besoins



■	Idée de création d'entreprise (sans SIRET)
■	Création/reprise d'entreprise (avec SIRET)
■	Projet de développement
■	Recherches foncière/immobilière
■	Difficultés financières ou de fonctionnement
■	Transmission d'entreprise

Contacts par secteurs d'activités

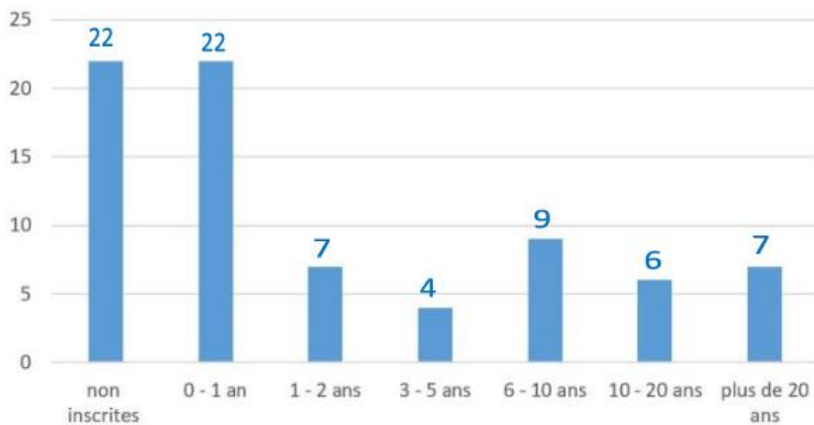


■	Administration, santé, enseignement, action sociale
■	Commerce, transports, services divers
■	Industrie
■	Construction
■	Agriculture



De nouvelles entreprises s'implantent sur le Parc d'Activités du Pays de Langon

Profil et origine des entreprises et porteurs de projets rencontrés



Effectifs	0 salarié	1 - 2 salariés	3 - 5 salariés	6 - 10 salariés	10 - 19 salariés	50 - 99 salariés
Entreprises	59	7	5	2	1	1

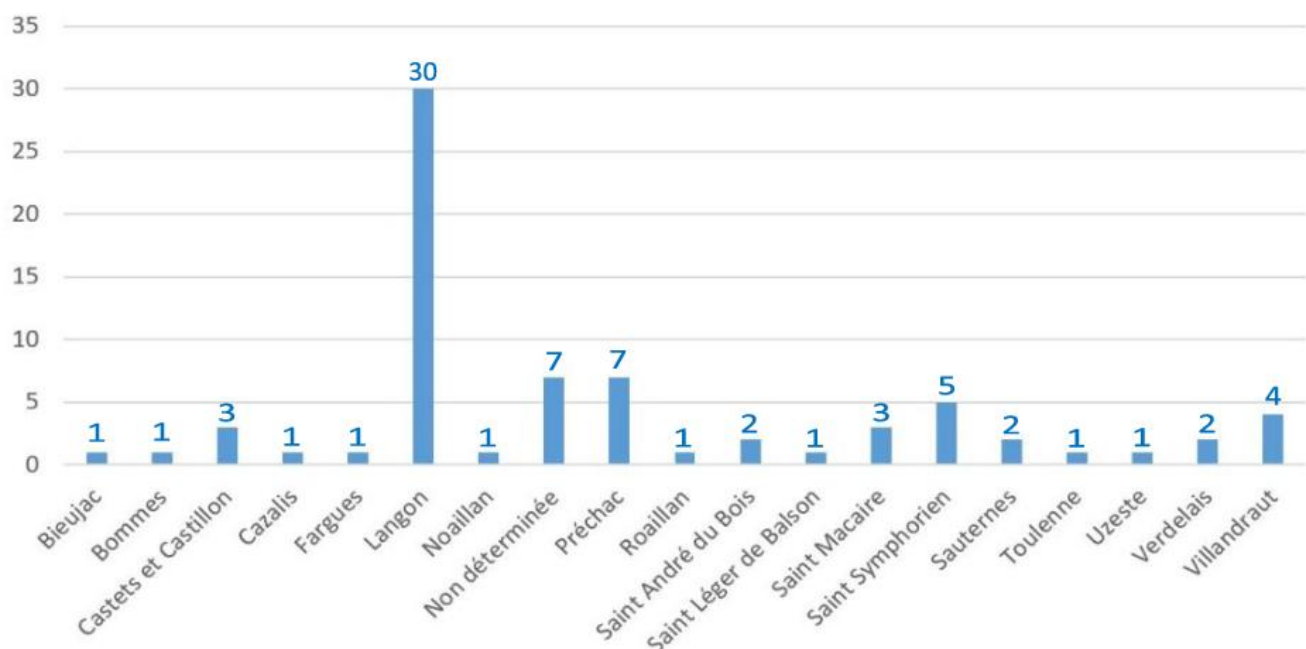
A noter

Création et développement d'un réseau d'acteurs économiques

Un document de synthèse des aides mobilisables en aquitaine par les entreprises a été créé. Il recense les possibilités d'accompagnement de pas moins de 40 partenaires : CCI, CMA, ADIE, Initiative Gironde...

Animation de réseaux d'entreprises

4 réunions d'information et d'échanges ont été organisées à l'attention des entreprises au cours de l'année.





Parc d'Activités du Pays de Langon : bilan de la commercialisation des terrains

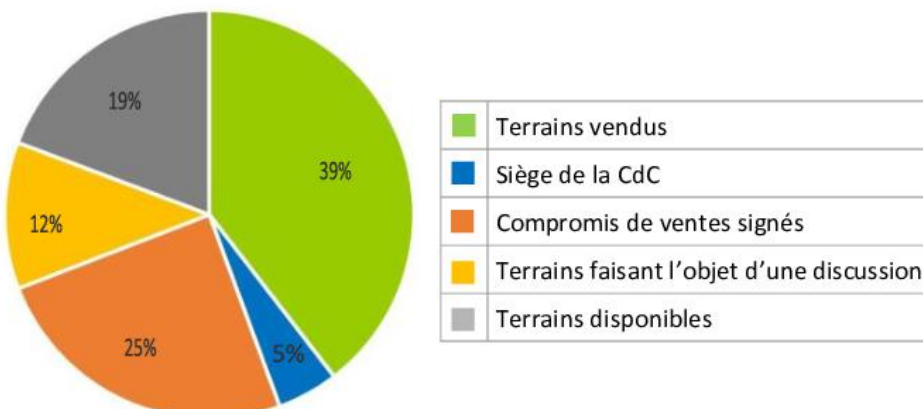
2017, une année favorable à l'implantation de nouvelles entreprises.

Les sociétés Cash Piscine, Quality Piscine, K'ro Déco et Sov Import ont démarré leur activité sur le site du parc d'activité du Pays de Langon. Une micro-crèche y a également ouvert ses portes en septembre. 3 autres entreprises sont en cours d'installation : Flam Aquitaine, FTCS Forage et Sainfruit pour l'extension de son activité.

Au total ce sont 20 entreprises qui sont présentes sur le parc, outre le siège de la Communauté de Communes. Pour 2018, 3 compromis de vente ont déjà été signés, et des négociations sont en cours.

Répartition de l'état du foncier du Parc d'Activité	Superficie en m ²
Terrains commercialisables sur le Parc	235 801
Terrains vendus	98 032
<i>Dont siège de la CdC</i>	<i>12 000</i>
Compromis de ventes signés	61 238
Terrains disponibles	76 531
<i>Dont terrains faisant l'objet d'une discussion</i>	<i>28 792</i>

Photographie de l'occupation du Parc



€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du service développement économique s'élèvent à 38 016 €



soit 0,26 %
des dépenses totales
de la CdC

+ A savoir

Reprise en interne de la gestion des Zones d'Activités

Courant 2017, suite au départ de la chargée de mission, seule salariée de la SPL (société publique locale) du Sud Gironde, la communauté de communes du Sud Gironde a été amenée à reprendre en direct une partie des missions qui étaient confiées à la structure et notamment la commercialisation des zones d'activité communautaires.

Transfert des Zones d'Activités communales à la CdC au 1er janvier 2017

En application de la loi NOTRe et du transfert de compétence qu'elle implique, la communauté de communes s'est également vu attribuer la charge de la création, de la gestion, de l'entretien, de l'aménagement et de la commercialisation de toutes les zones d'activités sur son territoire.

La communauté de communes a donc aujourd'hui à charge 7 zones d'activités, contre 2 précédemment.



HAUT DEBIT



Pour la loi, l'accès internet n'est pas un service public obligatoire et le constat est fait en Sud Gironde comme dans de nombreux territoires ruraux que les opérateurs privés délaissent les territoires « non rentables ».

Dans ce contexte, la CdC du Sud Gironde a acté en 2016 sa participation au plan Gironde Haut Méga engagé par Gironde Numérique afin de déployer le très haut débit sur son territoire.

L'année 2017 a été consacrée à la réalisation par Gironde Numérique de la consultation des entreprises pour la mise en œuvre de cet ambitieux projet, dans le respect des délais réglementaires et avec une importante phase de négociation des offres.

En outre, grâce au déblocage anticipé de crédits par le Département, deux secteurs parmi les plus en difficulté de la CdC ont pu bénéficier dès 2017 de la réalisation de travaux d'urgence visant à dé-saturer le réseau.

Ainsi le raccordement à la fibre-optique courant 2017 de nœuds de raccordement a permis d'améliorer de manière sensible la connexion à internet de 255 lignes à Louchats et de 232 lignes à Coimères.

Avec Gironde Numérique et le Département, la CdC a participé à l'animation de réunions publiques sur les secteurs concernées (le 31 janvier 2017 à Louchats et le 16 mars 2017 à Coimères) pour garantir une bonne information et répondre aux questions des habitants.



2017, l'année des grands projets

La Communauté de Communes s'appuie sur l'Office de Tourisme Sauternes Graves et Landes Girondine pour développer l'attractivité du Territoire

Dans le cadre de l'extension de son territoire au 1er janvier, l'office de tourisme a intégré le bureau d'information de Saint-Macaire et annulé son collaboration avec celui de Podensac (hors CdC).

L'année 2017 a été marquée par cette réorganisation ainsi qu'un nouveau partenariat avec l'office de tourisme du Bazadais. Ensemble ils ont conçu une gamme de documents d'accueil et de promotion et mis en ligne au mois de juin un site internet commun. D'autre part, l'office de tourisme accompagne la CdC dans un projet d'aménagement d'un ponton sur les bords de Garonne à Langon.

L'engagement d'études pour l'aménagement du port de Langon

Dans le cadre du schéma départemental d'orientation pour le développement du tourisme fluvial la CdC a fait acte de candidature en septembre 2016 auprès du Département pour engager une démarche de convention d'aménagement de port portant sur le site de Langon.

Cette candidature établie en partenariat avec la commune de Langon et l'office de tourisme ayant été retenue, une étude préalable a pu être engagée en 2017 avec le soutien du Département, de la Région et de l'Etat, afin de définir le projet de ponton sur la Garonne à Langon en l'insérant dans le cadre de la stratégie touristique du territoire, en prenant en considération les clientèles potentielles, en le plaçant dans le contexte plus global de l'aménagement des quais et du centre-ville de Langon et en anticipant les conditions de gestion de l'équipement.

Label pays d'Art et d'Histoire

En 2017, la CdC du Sud Gironde a acté sa volonté de s'inscrire dans le cadre de la démarche de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » engagée à l'échelle du grand Sud Gironde.

Délivré par le Ministère de la Culture, ce label est un véritable outil de valorisation des patrimoines et de développement local. Il permet au territoire de bénéficier d'une image reconnue du public et des partenaires institutionnels, assurant un tourisme culturel de qualité.

4 communes de la CdC (Villandraut, Uzeste, Saint Macaire et Saint Symphorien) ont manifesté leur souhait d'être pilotes dans le cadre de cette labellisation.

Cela implique d'assurer la gestion d'un lieu de valorisation du patrimoine adapté à leur échelle et de proposer des événementiels autour du patrimoine (bâti, culturel, paysager etc.).

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement pour le tourisme s'élèvent à 286 748 €

soit 2,01 % des dépenses totales de la CdC



? Taxe de séjour

La taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire de la CdC du Sud Gironde, afin de faire contribuer les touristes au financement de la politique touristique mise en œuvre.

Le montant de cette taxe perçue par la CdC est reversé conformément à la réglementation à hauteur de 90% à l'office de tourisme et de 10% au Département de la Gironde.

Pour 2017, le montant collecté de la taxe est de : 53 959 euros

🔍 A noter

Des projets privés ambitieux

L'année 2017 a été marquée par l'avancée de projets privés d'envergure dans le Sauternais dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement très haut de gamme et autour du golf à Saint Pardon de Conques.

La CdC a été attentive au fait de favoriser le bon déroulement de leur mise en œuvre qui contribuera directement au développement touristique local.

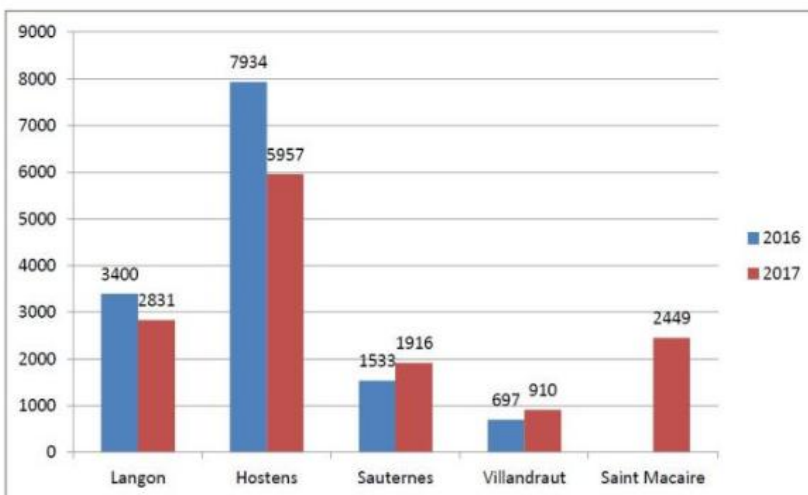


Saint-Macaire - les Arcades © Agence Les Conteurs

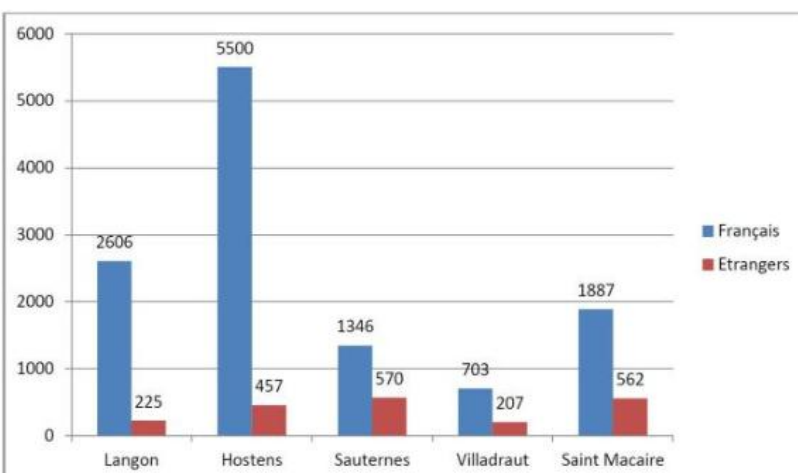
Bilan de la fréquentation touristique en 2017

Sur la période estivale de mai à septembre les 5 bureaux d'information de l'office de tourisme ont renseigné **35158 contacts** et accueillis **14063 visiteurs**.

Concernant le mode de contact des offices, le comptoir reste toujours extrêmement prédominant avec 92,8% de l'origine des demandes, 7 % par téléphone et seulement 0,6 % pour les autres formes de contacts.



Origine des visiteurs : répartition français / étrangers



+ A savoir

Si l'on regarde les origines des visiteurs français par département c'est la Gironde qui arrive nettement en tête avec 59% de la répartition.

avec un taux de fréquentation de 14% d'étrangers et de 86 % de français, la tendance de 2016 se maintient sur les bureaux de Langon et d'Hostens et l'on remarque une progression de la fréquentation étrangère sur les bureaux de Sauternes et de Villandraut.

Les étrangers proviennent quant à eux principalement

- du Royaume Uni (28%),
- d'Espagne (16%)
- de Belgique (16%)
- et d'Allemagne (9%)



URBANISME - HABITAT



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'année 2017 a été marquée par la phase de l'élaboration du diagnostic territorial : un document co-construit porté par les élus

Depuis le début de la démarche, 15 réunions ont jalonné l'écriture du diagnostic. Les élus se sont d'abord réunis pour définir ensemble les principaux objectifs de l'étude. Des visites communales ont été menées, et des ateliers ont enrichi cette première photographie.

Les partenaires publics tels le Parc Naturel Régional et la Chambre d'Agriculture ou encore l'État et le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) ont été consultés et associés à l'étude. Le dossier de plus de 300 pages présenté à la population est le fruit de ce travail collectif porté par les élus du territoire, au premier rang desquels le Président Philippe Pagnol et Philippe Patanchon, Vice-Président en charge de ce dossier.



Mardi 28 mars 2017, lancement de la démarche conjointe aux Communautés de Communes du Sud Gironde et du Bazadais en présence de près de 200 élus

Autres documents d'urbanisme

En outre, la CdC a porté plusieurs modifications d'urbanisme à la demande de ses communes membres :

- Modification N°1 du PLU de Castets et Castillon
- Modification simplifiée n° 4 du PLU de Noaillan
- Modification simplifiée n° 1 PLU de Cazalis
- Révision de la carte communale de Saint Pardon de Conques
- Révision du PLU de Saint Symphorien
- Modification n° 5 du PLU d'Hostens

Service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)

Le service s'est développé au 1er janvier 2017 pour répondre aux besoins des communes dotées d'une carte communale pour lesquelles l'État assumait l'instruction des ADS jusqu'à fin 2016. Sur l'année, le service a instruit 1636 actes pour le compte de ses 60 communes adhérentes issues des Communautés de Communes du Sud Gironde et du Bazadais.

? 2017 en chiffres

L'activité du service en 2017 par nombre d'actes effectués

Certificats d'Urbanisme CUA	456
Certificat d'Urbanisme CUB	104
Déclaration préalable DP	590
Permis de construire PC	422
Permis de démolir PD	11
Permis modificatif PM	36
Permis d'aménager PA	17



Vers une OPAH, pour inciter à l'amélioration de l'habitat

La CdC a conduit une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une OPAH. Le diagnostic a montré que l'ensemble des communes du Sud Gironde :

1. Est concerné par des enjeux forts d'amélioration des performances énergétiques du parc de logements,
2. Partage un besoin d'accompagner le vieillissement de la population par l'adaptation des logements.
3. Connaît des situations d'habitat indigne ou de mal logement plus ponctuelles .

Trois communes présentent des problématiques plus spécifiques de renouvellement urbain :

1. Langon avec une dynamique de revitalisation commerciale du centre ancien à accompagner sur le volet logement, un tissu bâti dense et une concentration de logements locatifs a priori d'état médiocre.
2. Saint-Macaire avec une revitalisation engagée mais une problématique patrimoniale à accompagner.
3. Villandraut avec une concentration de bâti dégradé et vacant sur des îlots du centre ancien, desservant la requalification amorcée par les travaux de réaménagement du bourg.

L'objectif retenu par la CdC du Sud Gironde est d'accompagner l'amélioration de 95 logements par an : 80 propriétaires occupants et 15 propriétaires bailleurs

Des permanences d'organismes partenaires

La communauté de communes met des locaux à disposition à Langon ainsi qu'à son siège administratif pour accueillir des permanences pour accompagner les porteurs de projets de construction ou de rénovation :

- Du CREAQ : Centre Régional d'Eco énergétique d'Aquitaine qui informe sur les économies d'énergie, le développement durable.
- Du CAUE : Conseil Architecture Urbanisme et Environnement

+ A savoir

Qu'est-ce qu'une OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une action concertée entre une collectivité locale, le Conseil Départemental, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et l'Etat.

Elle a pour but d'inciter et d'aider les propriétaires privés de logements à réaliser des travaux grâce à une assistance administrative et des conseils techniques et financiers gratuits.

Les aides financières octroyées aux particuliers sont celles de l'Anah, de l'Etat et du Conseil Départemental selon leur règlement d'intervention.

Elles peuvent être complétées par une aide de la collectivité.



LA CdC S'APPUIE SUR :

Le Pays Sud Gironde



La CdC du Sud Gironde est membre du Pays Sud Gironde qui anime des actions mutualisées à l'échelle des CdC du Sud Gironde, du Bazadais, du Réolais en Sud Gironde, de Podensac et du Sauveterrois.

Le OCM : Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, des Commerces et des Services,

visé à soutenir les petites entreprises du territoire, en les accompagnant dans l'élaboration de leur stratégie de développement et en soutenant financièrement leurs investissements.

Elle permet également la mise en place d'actions collectives de promotion portées par les associations de commerçants et d'artisans.

En 2017, l'accord de tous les partenaires financeurs (Etat, Région et CdC) a permis de mobiliser 45 600 € de fonds publics pour accompagner les entreprises dans leur Bilan-Conseil et 405.000 € pour soutenir leurs investissements prenant effet à partir de 2018.

Le Salon de la Silver Economie

Organisé à La Réole les 21 et 22 septembre, ce salon grand public et professionnel dédié au « bien vieillir » a réuni 600 visiteurs sur les 2 jours et 150 au forum prévention. De nombreux rendez-vous d'affaires ont en outre eu lieu entre les entreprises leur permettant ainsi de développer leur réseau.

Le CLS : Contrat Local de Santé

Porté conjointement par l'ARS⁽¹⁾ et une collectivité territoriale, le CLS est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires de terrain afin de mettre en œuvre des actions au plus près des populations en faveur de la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

En 2017, les CdC ont délibéré pour sa mise en place et en confié l'animation au Pôle Territorial Sud Gironde.

Une contractualisation avec la Région

Fin 2017, le Sud Gironde a répondu à un AMI⁽²⁾ lancé par la Région Nouvelle Aquitaine et a été retenu pour élaborer d'un contrat sur 2018-2020 qui lui permettra de bénéficier de soutiens techniques et financiers dans des projets pouvant être publics ou privés.

Le Programme LEADER 2014-2020

est un programme européen qui vise à soutenir des projets en zone rurale. Au total une enveloppe de 1,7 M€ a été allouée au Sud Gironde sur la période. En 2017, 11 dossiers ont été présentés dans ce cadre dont 9 ont reçu un avis favorable pour un montant de 111.518 € de subvention.

Le Syndicat Mixte du SCoT du Sud Gironde



La CdC du Sud Gironde est membre du syndicat mixte du SCoT⁽³⁾ du Sud Gironde qui organise la cohérence de l'aménagement territorial à l'échelle des CdC du Sud Gironde, du Bazadais, du Réolais en Sud Gironde, de Podensac et du Sauveterrois.

L'année 2017 a permis d'avancer dans l'élaboration concertée du Document d'Orientation et d'Objectifs et de réfléchir à l'intérêt de le compléter par un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

Le syndicat des Gens du Voyage



Dans le cadre de sa compétence Accueil des gens du voyage, la CdC adhère au syndicat pour l'accueil des gens du voyage de la région de Langon pour 14 de ses communes membres.

Elle a en outre des partenariats avec l'ADAV33, association des amis des voyageurs de la Gironde dans le cadre de ses services Enfance-Jeunesse.

Zoom budget

Pour 2017, Des subventions de 31 591 € ont été allouées au SCoT et de 81 112 € au Pays



soit 0,78 % des dépenses totales de la CdC

A noter

Préfiguration du Syndicat Mixte du Sud Gironde

Les syndicats mixtes du SCoT⁽³⁾ du Pays ont souhaité se regrouper en un seul syndicat pour structurer durablement le Sud Gironde et lui apporter une lisibilité indispensable. Ce syndicat comprend une compétence SCoT et PCAET⁽⁴⁾ et une compétence Développement Local et Politiques contractuelles. Cette dernière porte sur des missions de développement économique et d'emplois et sur l'innovation Santé. En outre, le Syndicat Mixte du Sud Gironde continuera à porter le programme LEADER. Hébergé dans la Maison de Pays à St Macaire appartenant à la CdC du Sud Gironde, il a officiellement vu le jour au 1^{er} janvier 2018.

(1) ARS : Agence Régionale de Santé.
(2) AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt.
(3) SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
(4) PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

Zoom budget

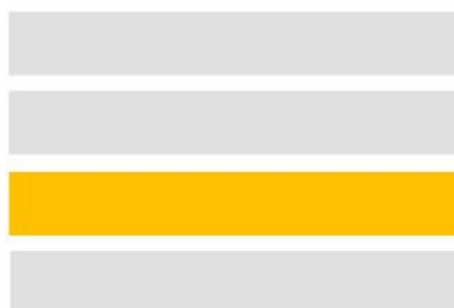
Pour 2017, Une subvention de 82 646 € a été allouée au Syndicat pour l'accueil des gens du voyage de la région de Langon



soit 0,57 % des dépenses totales de la CdC

PARTIE 3

SERVICES A LA POPULATION





PETITE ENFANCE

Les points marquants en 2017

L'année 2017 a été riche en projets pour le secteur de la petite enfance. La CdC a renouvelé deux de ses projets de fonctionnements de services, validés par la Caf : RAM et LAEP. Ces renouvellements ont fait l'objet de plusieurs comités de pilotage auxquels étaient associés les élus, les services et les partenaires (Caf, MSA, département).

Cette année a également été marquée par la fusion de la crèche familiale et du multi-accueil de St-Pierre de Mons en une seule structure : le Multi-Accueil Collectif et Familial (MACFA).

Enfin au niveau administratif, la fonction de coordination petite enfance a été renforcée avec l'arrivée de Quitterie LEVADOU, en charge des RAM SIPE LAEP et des commissions d'attribution des places.



Printemps 2017,
Inauguration d'un poulailler au multi accueil de Saint Pierre de Mons

Un projet innovant pour les RAM

En 2017, la CdC a élaboré un projet de fonctionnement unique pour ses trois RAM (Langon, Noailan, Hostens) et leurs antennes territoriales (Pian sur Garonne, St-Symphorien), qui s'adressent à plus de 270 assistantes maternelles.

La nouvelle organisation favorise une meilleure répartition des moyens humains entre les RAM en fonction du nombre d'assistantes maternelles par secteur.

Elle permet également d'améliorer la lisibilité de ce service pour la population. Les différents sous-bassins de vie sont pris en compte par la présence de 3 RAM répartis sur le territoire.

L'offre de services de proximité est maintenue grâce aux antennes territoriales. Enfin ce fonctionnement permet de développer les missions d'Observatoire de la petite enfance et de promouvoir la réactivité sur les appels à projet.

+ À savoir

En 2017, le service enfance représente :

- 7 multi - accueils
- 1 crèche familiale
- 3 RAM et services Info Petite enfance
- 3 LAEP

? Chiffres clés

222 910 heures
C'est le nombre total d'heures facturées en 2017 au sein des multi-accueils et crèche familiale pour un taux d'occupation moyen de 69,05 %.

290 enfants de 3 mois à 4 ans ont pu bénéficier d'un accueil géré par ces structures

269 assistantes maternelles ont fréquenté les RAM

123 familles et leurs enfants ont été accueillis dans le cadre des Lieux d'Accueil Enfants Parents



Création d'un multi accueil collectif et familial

Le Multi Accueil Collectif et Familial (MACFA) a ouvert le 23 août 2017.

Il est issu de la fusion de la crèche familiale et du multi accueil collectif situé sur la commune de Saint Pierre de Mons.

Cette création a fait l'objet de plusieurs comités de pilotage en présence de nos partenaires institutionnels.

Elle a également nécessité le dépôt d'un dossier complet auprès du Conseil Départemental.

Le MACFA est agréé pour 53 places dont 32 places en accueil collectif et 21 places en accueil familial, au domicile des 7 assistantes maternelles du service.

Les assistantes maternelles se réunissent plusieurs fois par semaine pour des temps d'activités collectives notamment dans les locaux du multi-accueil collectif.

Des projets transversaux sont mis en place par les éducatrices de jeunes enfants référentes pour chaque type d'accueil.

Cette configuration permet de proposer un service de qualité, alliant deux modes d'accueil complémentaires, sous l'autorité d'une directrice et d'une directrice adjointe.

Une convention avec le Réolais en Sud Gironde pour les Coteaux Macariens

En 2017, les Communautés de Communes du Sud Gironde et du Réolais en Sud Gironde ont signé une convention pour les habitants des Coteaux Macariens.

Cette convention a pour objectif de permettre aux habitants du secteur Macarien de continuer à

pouvoir bénéficier de l'ensemble des services enfance-jeunesse préexistants sur le territoire : RAM, multi-accueil et ALSH.

Les deux CdC participent respectivement à leur financement proportionnellement au service rendu aux habitants.

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement des services petite enfance - enfance et jeunesse s'élèvent à 4 440 989 €



soit 31 % des dépenses totales de la CdC

A noter : 2 092 912 € de dotations et participations de fonctionnement ont été perçues des partenaires Caf, MSA, Département



PETITE ENFANCE

Les services petite enfance en détails

Les Multi Accueils Intercommunaux et le Multi Accueil Collectif et Familial

	"Les Petits Fripons" Langon	"La Ribambelle" Toulonne	"Pré en Bulles" Castets et Castillon	"La Baleine Bleue" Noaillan	"Les Galopins" Saint Symphorien	"La Clé des Chants" Saint Pierre de Mons (janvier à juillet)	Crèche Familiale "Les Pétitous" (janvier à juillet)	MACFA Saint Pierre de Mons (août à septembre)
Nombre d'enfants	62	57	40	32	38	39	22	
Heures facturées	27 654	38 650	23 682	23 924	23 279	34 545	21 369	29 807

Les Services Info Petite Enfance et Relais Assistantes Maternelles

	RAM Langon / Pian sur G.	RAM "Gribouillis" Noaillan	RAM "Copains Calins" Hostens / St Symphorien
Nombre d'heures d'ouverture par semaine	35	22	22,5
Nombre d'Assistantes Maternelles sur le secteur	200	54	34
Nombre d'Assistantes Maternelles fréquentant le RAM	183	52	34
Nombre d'animations par semaine	5	2	2

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents

	"Copains Copines" Langon	"Ritournelles" Noaillan	"Farandole" Hostens St Symphorien
Nombre d'heures d'ouverture par an	148	93	98
Nombre de séances par semaine	2	1	1
Nombre de familles accueillies	61	51	11
Nombre d'enfants accueillis	71	62	10



ENFANCE ET JEUNESSE

Jeux de société à l'ALSH de Langon © Bernard Mugica

Les points à retenir pour l'année 2017

- Intégration du CVLV (Centre de Vacances et de Loisirs Verdélaisien) au 1er janvier
- Ouverture de l'ALSH de Villandraut les 8 derniers jours du mois d'août.
- Retour de certaines communes en septembre 2017 à la semaine de 4 jours entraînant une organisation particulière pour les mercredis au sein des ALSH (mise en place d'un accueil le matin à la charge des communes)
- 3 projets : le Projet Graff à Langon, la découverte littoral néo-aquitain à Hostens et un projet langue des signes à Toulence ont été proposés au Schéma Départemental*. Ensemble, ils ont permis de mobiliser des co-financements à hauteur de 9 128 €
- Proposition de Sport-Vacances au sein des ALSH de Langon, Villandraut et Hostens
- Accompagnement d'enfants en situation de handicap avec des animateurs spécifiques au sein des ALSH de Langon, Toulence, Roaillan et Villandraut. Ces actions ont bénéficié d'une aide de la CAF à hauteur de 27 250 € pour les 4 services.
- Mise en place d'une formation « Evacuation bus » pour tous les animateurs de la CdC et du CVLV et renouvellement du diplôme de surveillant de baignade pour 4 animateurs de l'ALSH de Langon. Ces 2 actions ont été cofinancées par la CAF à hauteur de 476 €.
- Maintien d'un accueil de qualité tout en maîtrisant les dépenses.

+ À savoir

En 2017, le service enfance représente :

7 Accueils de Loisirs (A.L.S.H.) gérés directement par la Communauté de Communes

+ un partenariat avec l'ALSH associatif du CVLV

2 117, enfants de 3 à 14 ans ont fréquenté un ALSH intercommunal (CVLV inclus) pour un total de 289 244 heures facturées.

Le service enfance en détails

Accueils de Loisirs	enfants accueillis	Heures facturées
Langon	557	89 775
Castets	180	22 517
Roaillan	113	8 937
Toulence	279	46 046
Noaillan	79	11 848
Villandraut	175	22 240
Hostens	245	37 828
CVLV Verdélais	489	50 053
TOTAL	2 117	289 244

* Le Schéma Départemental regroupe : le Conseil Départemental, la CAF, la MSA et la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)



ENFANCE ET JEUNESSE

Focus sur la jeunesse en 2017

L'année 2017 a été marquée par l'intégration de l'accueil de loisirs « Multipotes » géré par l'association du CVLV de Verdélais.

L'action passerelle avec l'ADAV 33 pour l'accueil des jeunes gens du voyage a pu être reconduite au sein de l'Espace Jeunes.

A l'ALSH d'Hostens, l'accueil des adolescents de 12 à 15 ans durant toutes les vacances scolaires a également été poursuivi.

A Langon, un projet de l'Espace Jeunes intitulé « Cuisine, Equilibre et Santé » a été proposé au Schéma

Départemental, permettant d'obtenir un co-financement d'un montant de 3 920€.

Concernant l'ALSH Ados de Villandraut, les élus ont validé la réhabilitation du bâtiment du Pont Bleu.

Ce projet, inscrit dans le cadre des Fonds Publics et Territoires a bénéficié d'un co-financement à hauteur de 12 900€.

Enfin, un accueil de qualité des services jeunesse a pu être maintenu tout au long de l'année dans une démarche de maîtrise des dépenses.

Des initiatives originales pour les jeunes :

En 2017, les jeunes de l'Espace Jeunes de Langon ont organisé deux séjours : le premier, en avril autour de la vallée de la Dordogne et le second au cours du mois d'août sur le littoral girondin.

A Villandraut, un grand jeu de rôles sur le thème de la saga « Game of Thrones » a impliqué les jeunes de l'ALSH Ados tout au long du mois de juillet.

Nouveau : la ludothèque

Née en 2002 à l'échelle de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens la ludothèque est portée par l'association CVLV, à qui la CdC verse une participation financière dans le cadre d'une convention de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG).

La Ludothèque a pour objectif de favoriser le lien intergénérationnel, ou encore la mixité sociale à travers plusieurs types d'actions :

- des actions de nature communautaire : itinérance et circulation dans les communes ;

- des actions spécifiques peuvent être mises en place dans les structures, ou encore dans les écoles à la demande des communes ;

- des actions à destination des privés : événements privés de type anniversaire, festival, etc.

Depuis le 27 septembre 2017 la Ludothèque itinérante se déplace au-delà des Coteaux Macariens, dans toutes les communes de la CdC qui souhaitent l'accueillir.

La seule contrainte est de disposer d'une salle suffisamment grande.

+ A savoir

En 2017, le service jeunesse représente

- L'Espace Jeunes Langon
- L'ALSH Ados Villandraut
- Le Multipotes à Verdélais, géré par le CVLV et lié à la CdC par une convention

144 jeunes de 12 à 17 ans ont fréquenté un service jeunesse intercommunal (CVLV inclus) pour un total de 12 835 heures facturées.



Mini camp en vallée de la Dordogne - Ados de l'Espace Jeunes - Avril 2017



Ludothèque du CVLV
Exemple de jeu surdimensionné



La Khaleesi dans le Jeu de Rôles « Game of Thrones » : ALSH Ados - Villandraut

Le service jeunesse en détail

Service	enfants accueillis	heures facturées
Espace Jeunes	56	5 373
ALSH Ados	51	6 040
Multipotes CVLV	37	1 422
TOTAL	144	12 835

Un partenariat avec l'ADAV 33

L'Association Départementale des Amis des Voyageurs de la Gironde (ADAV33) s'adresse aux Gens du Voyage de la Gironde, vivant régulièrement, ou y séjournant de façon plus ponctuelle.

L'association promeut : le respect des identités, le vivre-ensemble, la lutte contre les discriminations. L'ADAV33 se compose d'une équipe pluridisciplinaire : des assistantes sociales, des conseillères en économie sociale et familiale, des animateurs, des éducateurs spécialisés, des chargés d'insertion par l'économie, une équipe socio-administrative et une équipe d'encadrement.

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes met en place des actions passerelles avec l'association pour l'accueil des jeunes gens du voyage au sein de l'Espace Jeunes à Langon.

Cette initiative est cofinancée par la CAF de la Gironde dans le cadre des Fonds Publics et Territoire à hauteur de 8 459 € pour deux services (ALSH Toulonne et Espace Jeunes).

La convention de mise à disposition du personnel de l'ADAV 33 au sein des 2 services (ALSH Toulonne et Espace Jeunes) a été renouvelée pour une durée de 3 ans.

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement des services enfance et jeunesse s'élevaient à :
387 230 €
+ 1 153 464 € de personnel



Soit 10,81 %
du budget global de
la CdC





LA Cdc S'APPUIE SUR :

La mission locale du Sud Gironde



Présente en Sud-Gironde depuis la création du réseau, la Mission Locale Sud-Gironde, exerce une mission de service public ayant pour objectif, de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier d'une prise en charge de son parcours afin, de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion. Son champs d'action englobe les territoires des Communautés de Communes du Sud Gironde, du Réolais en Sud Gironde et du Bazadais.

Zoom budget

Pour 2017,
Une subvention de 54 691 €
à été allouée à la mission
locale



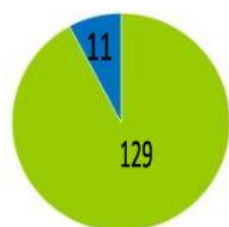
soit 0,38 %
des dépenses totales
de la Cdc

Données 2017 relatives à la Communauté de Communes



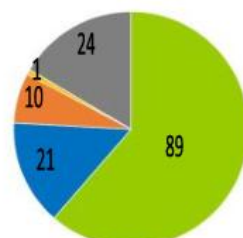
- 919 jeunes ont eu une actualité dans l'année,
- 736 jeunes ont bénéficié d'un entretien individuel dont
- 295 sont venus pour la 1ère fois.

140 immersions ENTREPRISES

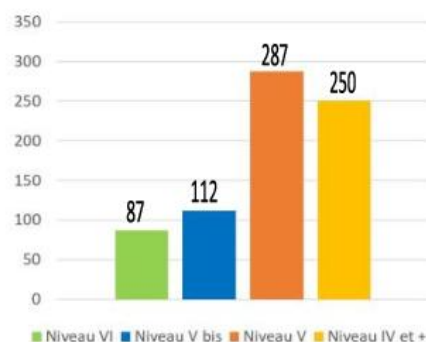
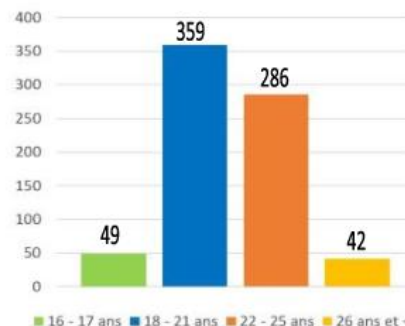


Immersion professionnelle
Service civique

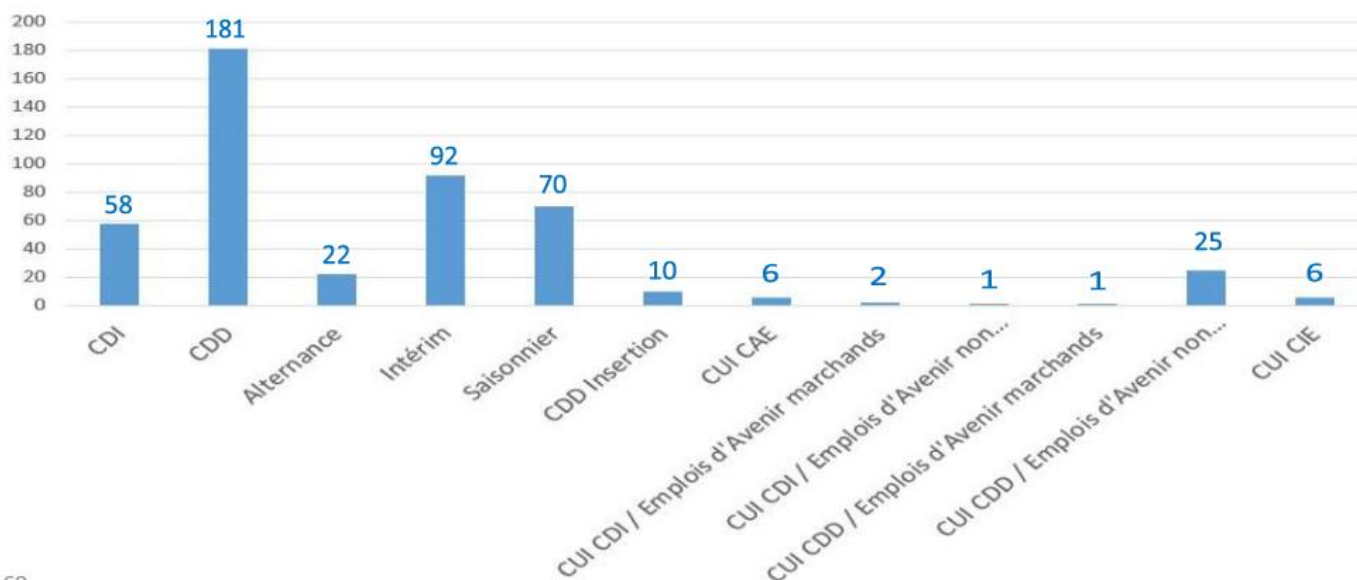
145 entrées FORMATIONS



Nouvelle Aquitaine
Formation Emplois d'Avenir
Mesures Pôle Emploi
AGEFIPH
Divers



474 contrats EMPLOIS





POLE SENIORS

Le Pôle Séniors comprend les services d'aide et d'accompagnement à domicile, de portage de repas et de transport à la demande. Ses bureaux sont situés sur la commune de Noaillan et des permanences de proximité sont organisées chaque semaine à Saint-Symphorien.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) intervient pour toutes les prestations de nature à assister les personnes fragilisées (âgées ou handicapées) dans leur cadre de vie habituel notamment à travers une aide à la réalisation des activités domestiques (entretien du domicile, courses) et au niveau de l'accomplissement des actes essentiels de

la vie quotidienne (confection et aide aux repas, aide au lever, au coucher, à la toilette simple, à l'habillage...). Le service fonctionne sur les secteurs du Pays Paroupien et du Villandrautais.

Il comprend 41 aides à domicile qui interviennent au quotidien auprès de quelques 200 bénéficiaires.

Activité du SAAD

Année	bénéficiaires	Nb d'heures	Interventions
2017	240	39 615	32 522
2016	228	37 815	31 166
2015	242	40 557	31 249

Répartition du nombre d'heures par financeurs



À noter

Les actions en 2017

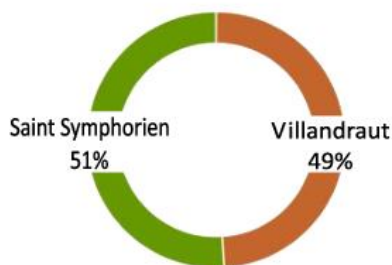
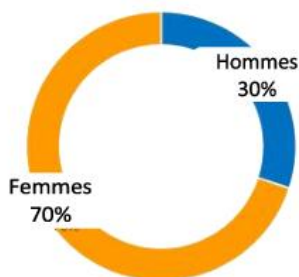
- Accueil de 8 stagiaires en Aide à domicile et 3 au pôle administratif avec mise en place de tutorats
- Actions de prévention auprès des bénéficiaires dans le cadre de la Conférence des Financeurs
- Plan d'action démarche qualité : visites à domicile et remise des documents du service,
- Réorganisation des remplacements
- Prévention des risques psycho-sociaux : Projet « Aidants-Aidés » avec la Responsable prévention du RPDAD
- Participation à une bourse de l'emploi à La Réole et d'un Job Dating à Langon
- Accueil de jeunes en service civique volontaire



Caractéristiques des bénéficiaires du SAAD

- 59% des bénéficiaires sont en GIR 4*
- 73% des bénéficiaires sont en GIR de 1 à 4

Année	Répartition par genre		Répartition par secteur	
	Hommes	Femmes	Villandraut	St-Symphorien
2017	30%	70%	49%	51%
2016	33%	67%	48%	52%
2015	30%	70%	53%	47%



€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du service d'aide à domicile (CIAS) s'élèvent à 903 951 €. Les recettes des partenaires et des bénéficiaires permettent d'équilibrer ce budget.

(*) Le GIR est une évaluation du niveau de perte d'autonomie. Sur une grille de 1 à 6, le niveau 1 correspond à la perte d'autonomie la plus forte.

Le service de portage de repas

L'objectif de ce service est :

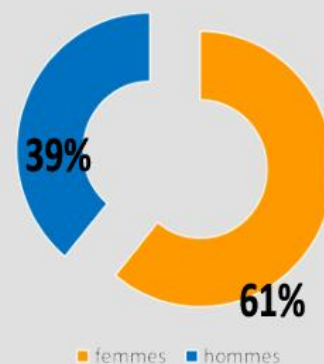
1. de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie
2. De faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
3. de rompre l'isolement et recréer un lien social
4. De Garantir une alimentation équilibrée.

Toute personne de plus de 70 ans et bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie résidant sur le territoire de la CdC est éligible mais le service s'adresse également à des personnes moins âgées ayant des besoins ponctuels comme une sortie d'hospitalisation par exemple.

Les repas proposés sont adaptés en fonction des besoins de chacun : menus classiques, menus diabétiques ou mixés. Ils sont confectionnés par une cuisine centrale située à Pessac. Le prix du repas est calculé en fonction du revenu de la personne.

Initialement proposé sur le secteur du Pays de Langon, le service a été étendu à toute la CdC en septembre 2017 et restructuré pour limiter les frais de fonctionnement tout en maintenant la qualité du service. Il est désormais organisé en 5 tournées qui desservent les 37 communes de la CdC du Sud Gironde pour la livraison de plus de 125 repas par jour. Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30.

Répartition des bénéficiaires par genre





Couple de bénéficiaires du service d'aide à domicile

Activité du service de portage de repas

Année	jours de fonctionnement	Nombre de repas commandés		Nombre de bénéficiaires	
		Par an	Par mois	par an	par mois
2017	271*	38 149	De 2 743 à 3 674	202	125
2016	303	37 090	De 2 971 à 3 299	176	119
2015	303	38 369	De 2 788 à 3 357	181	122

(*) Passage au mois de septembre 2017 de 6 à 4 livraisons par semaine en maintenant la couverture des besoins en repas pour les 7 jours de la semaine

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du service de portage de repas s'élèvent à 301 669 € soit 2,11 % des dépenses totales de la CdC



Répartition des bénéficiaires par communes en 2017

Langon	95	47,0%
Castets et Castillon	19	9,5%
Toulenne	13	6,5%
Fargues	9	4,5%
Préchac	7	3,5%
Roailan	7	3,5%
Sauternes	6	3,0%
Saint Pierre de Mons	6	3,0%
Bieujac, Coimères, Léogeats, Uzeste	4	2,0%
Hostens, Noailan	3	1,5%
Bommes, Mazères, Saint Maixant, Saint Pardon de Conques, Verdélais, Villandraut	2	1,0%
Balizac, Le Pian sur Garonne, Louchats, Lucmau, Saint Léger de Balson, Semens	1	0,5%
Total	202	100%



MOBILITE



€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du service de transport à la demande s'élèvent à 36 281 €



soit 2,11 %
des dépenses
totales de la CdC

Le service du transport à la demande

Ce service est une réponse pour les habitants des zones rurales ou peu desservies par le réseau de transport public. Il s'adresse prioritairement aux personnes âgées pour accéder aux commerces et services médicaux mais également aux personnes sans autonomie et en situation de précarité. Le transport à la demande fonctionne les mardis, jeudis et vendredis sur réservation téléphonique après avoir rempli un dossier d'inscription. Aujourd'hui ce service bénéficie à environ 80 personnes.

? Les chiffres clés

**189 jours
de fonctionnement
(201 en 2016)**

**71 bénéficiaires
(48 en 2016)**

	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin 8h - 12h30	Trajets libres	Destination marché de Villandraut	Destination marché de Langon
		11h30 trajets libres	
Pause méridienne			
Après-midi 14h - 19h	Trajets libres	Destination restos du cœurs de St Symphorien	Destination Banque alimen- taire de Bazas
		16h30 Trajets libres	16h30 Trajets libres

🔍 A noter

Un nouveau fonctionnement

- Au mois de septembre 2017, le service du transport à la demande, jusqu'alors réservé aux habitants des secteurs du Pays de Langon et du Villandrautais a été étendu à l'ensemble des communes du territoire.
- Des trajets sont proposés les mardis, jeudis et vendredis (sauf ours fériés)

Répartition géographique des bénéficiaires

Secteur des Côteaux Macariens	Secteur du Pays de Langon	Secteur du Pays Paroupien	Secteur du Villandrautais
6	9	5	51
8%	13%	7%	72%



ACCES AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit

Le Point d'Accès au Droit existe depuis le 1er avril 2015, à l'initiative de la CdC du Sud Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit.

Il a pour vocation d'accueillir et d'informer, gratuitement et en toute confidentialité, les personnes rencontrant des problèmes juridiques ou administratifs.

Cet espace organise des permanences mensuelles assurées par différents organismes et intervenants.

En 2017, la structure s'est dotée d'un poste d'accueil. Le PAD est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h. Les usagers sont dirigés vers les intervenants appropriés en fonction de leurs besoins et problématiques évoqués.

Le PAD propose également les services d'un écrivain public, assuré par l'agent d'accueil. Il corrige, aide à la rédaction de courriers, à la complétude de dossiers, de demandes administratives, assiste les personnes dans le décryptage de certains documents.

Intervenants	Permanences		En heures		Personnes reçues	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Infodroits	15	13	30	26	58	51
Familles en Gironde	8 mai - dec.	12	24	36	25	49
Vict'Aid	18	15	54	47	55	48
Avocats	12	9 Jan. - sept.	36	27	120	87
Défenseur des droits	10	12	20	33	30	48
CIDFF	4 Sept. - dec.	11	16	44	23	55
Huissiers	11	2 Jan. - fev.	12h40	2h40	46	10
Total	78	77	192h40	224h40	357	348

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du Point d'Accès au droit s'élèvent à 18 868 €



soit 0,13 % des dépenses totales de la CdC

+ A savoir

Les intervenants en 2017

- **Infodroits** : service d'informations juridiques sur toute catégorie de droit
- **Familles en Gironde** : médiation familiale et surendettement
- **Vict'aid** : accompagnement des personnes ayant subi une atteinte corporelle, psychologique ou aux biens
- **Le CIDFF** : service d'information juridique spécialisé dans le droit des femmes et des familles,
- **Le défenseur des droits** : autorité indépendante en charge de défendre les droits et libertés en cas de litige avec les services de l'état
- **Des avocats**
- **Des huissiers**
- **la PJJ (occasionnellement)** : La protection Judiciaire de la Jeunesse intervient auprès de mineurs en difficulté.



LECTURE PUBLIQUE

Réflexion sur la compétence lecture publique communautaire

En 2017, une réflexion globale sur l'évolution du réseau des bibliothèques intercommunales a été engagée par les élus de la commission culture. Dans ce cadre, parmi les scénarios proposés, les élus ont acté par délibération du Conseil communautaire du 5 février 2018 de retenir la proposition N°4. Le principe de ce scénario consiste à recenser l'ensemble des bibliothèques du territoire de la CdC et de leur proposer, sur la base du volontariat, soit, de devenir ou de rester communautaire, soit de rester ou de revenir à une gestion communale.

	Bibliothèques Communautaires	Bibliothèques Communales
FONCTIONNEMENT	bibliothèque organisée et financée par la CdC : <ul style="list-style-type: none"> - acquisitions en réseau, logiciel, - animations et actions culturelles, - coordination et accompagnement des bénévoles 	bibliothèque organisée et financée par la commune : <ul style="list-style-type: none"> - acquisitions, logiciel, - animations et actions culturelles - Participation possible au réseau.
ACCUEIL	Mission d'accueil assurée par : <ul style="list-style-type: none"> - Des agents salariés de la CdC dans les bibliothèques Pôle structurant - Des agents salariés et des bénévoles dans les bibliothèques Pôle relais - Des bénévoles dans les bibliothèques Pôle proximité et Pôle de partenariat 	Mission d'accueil assurée par <ul style="list-style-type: none"> - la commune
IMMOBILIER	PV mise à disposition de la CdC si le bâtiment n'est pas communautaire <ul style="list-style-type: none"> - gestion intercommunale des fluides, petit entretien, vérification bâtiments, téléphone, internet... - investissement mobilier par la CdC - investissement travaux immeuble : communautaire avec un possible co-financement par la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - gestion communale

L'action culturelle en 2017

Tout au long de l'année, le réseau des bibliothèques organise des animations culturelles, renforcées au cours des périodes de petites vacances scolaires : Bébés Lecteurs, Venez Jouer, l'Heure du Conte, des vidéos projections. Elles participent en outre à l'opération « Lire Elire » avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

En octobre	Battle BD, en partenariat avec « Il était une fois » <ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque de Langon
	Atelier dessin et accueil d'auteur, en partenariat avec « Il était une fois » et « Entre Guillemets » <ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque de Toulence
En novembre	Animation Malette Chiffres, prêt « Il était une fois » <ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèques de Langon, Castets, Saint Pierre de Mons et Toulence
En décembre	Animation Jeux Couleurs, prêt BDP <ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèques de Toulence, Castets, Saint Pierre de Mons et Langon

+ A savoir

Choix de l'implantation du projet de médiathèque

Suite à une étude conduite par la SPL Sud Gironde, la possibilité d'implantation identifiée rue Maubec à Langon a été retenue parmi les 4 hypothèses étudiées.

En effet l'étude montre les possibilités offertes par ce site et sa capacité à répondre aux obligations en terme de surface utile pour une médiathèque intercommunale « tête de réseau ».

La localisation rue Maubec inscrit en outre le projet dans le cadre de l'enjeu de dynamisation du centre de Langon.

? Les animations

Toutes les animations et les manifestations proposées par les bibliothèques du réseau sont gratuites.

En 2017, ont été organisées : une exposition tout public, une conférence adulte, deux rencontres enfants, trois vidéo-projections, vingt séances de conte, cinquante clubs lecteurs ou ateliers d'écriture.

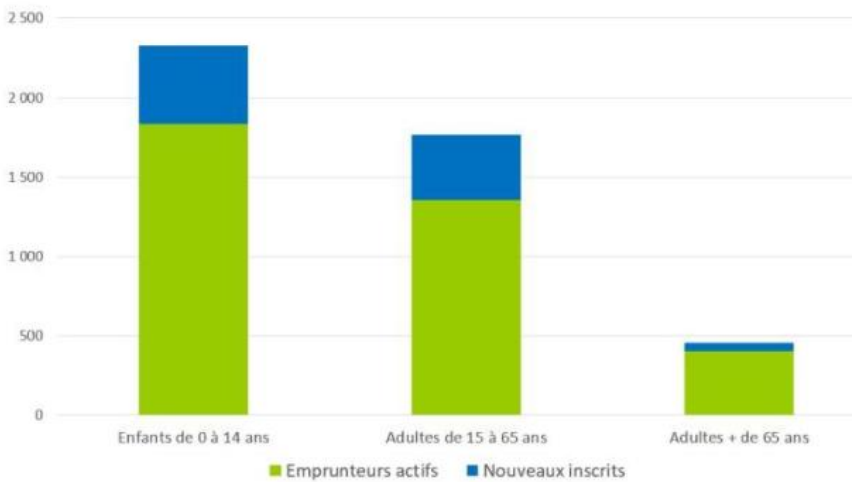
En outre le réseau a mis en place un système de prêt de livres à domicile en partenariat avec le service de portage de repas du pôle séniors.



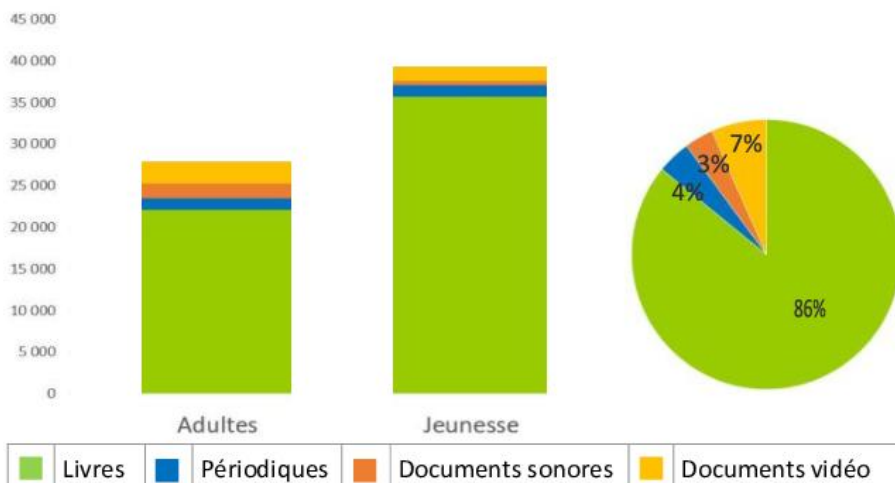
Lire Elire 2017

Fréquentation 2017 du réseau des bibliothèques

Avec 954 nouveaux inscrits en 2017, les bibliothèques intercommunales comptent 3 596 emprunteurs actifs (adultes et enfants compris) parmi lesquels on note 90 collectivités, dont 15 nouvelles depuis le 1er janvier ce qui représente une fréquentation totale de 23 937 entrées sur l'année.



Au total 67 320 documents tout types confondus ont été empruntés sur l'ensemble des bibliothèques du réseau en 2018 avec une large prédominance de livres.



Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement des bibliothèques s'élèvent à 383 955 €



soit 2,69 % des dépenses totales de la CdC

A noter

Des ouvertures spéciales

des temps d'ouverture pour public spécifiques, comme collectivités ou écoles sont proposés en dehors des horaires habituels. En 2017 ils représentent 63,5 heures réparties sur les bibliothèques du réseau dont Langon pour 47% d'entre elles.

Scolaires

36 classes sont concernées par l'accueil de classes. Dont : 630 élèves accueillis

ALSH

36 interventions à l'année

Multi-accueils

50 interventions à l'année



L'école de musique intercommunale du Sud Gironde

Ce service de la Communauté de Communes est ouvert à tous les habitants du territoire intercommunal. Son objectif : offrir au plus grand nombre de personnes et prioritairement aux enfants, l'accès à l'éducation musicale et la possibilité de se former sur une variété d'instruments.

Fonctionnement

L'école de musique est organisée en 3 pôles de proximité à Langon et Toulonne pour le secteur du Pays de Langon, à Noaillan et Préchac pour le secteur de Villandraut et à Saint-Symphorien pour le secteur du Pays Paroupian

Les enseignements artistiques

- Guitare - Guitare électrique - Basse - Batterie - Percussions - Steel Drum
- Piano - Accordéon - Violon - Violoncelle
- Flûte à bec - Flûte traversière - Saxophone - Trompette - Clarinette - Trombone
- Chant - Chorale enfant - Chorale adulte - Éveil musical - Orchestre

Les ateliers

- Formation musicale (solfège) - Guitare classique - Musique amplifiée
- Steel Drum - Atout Vents - Percussions - Musik'ensemble - Orchestre

À noter

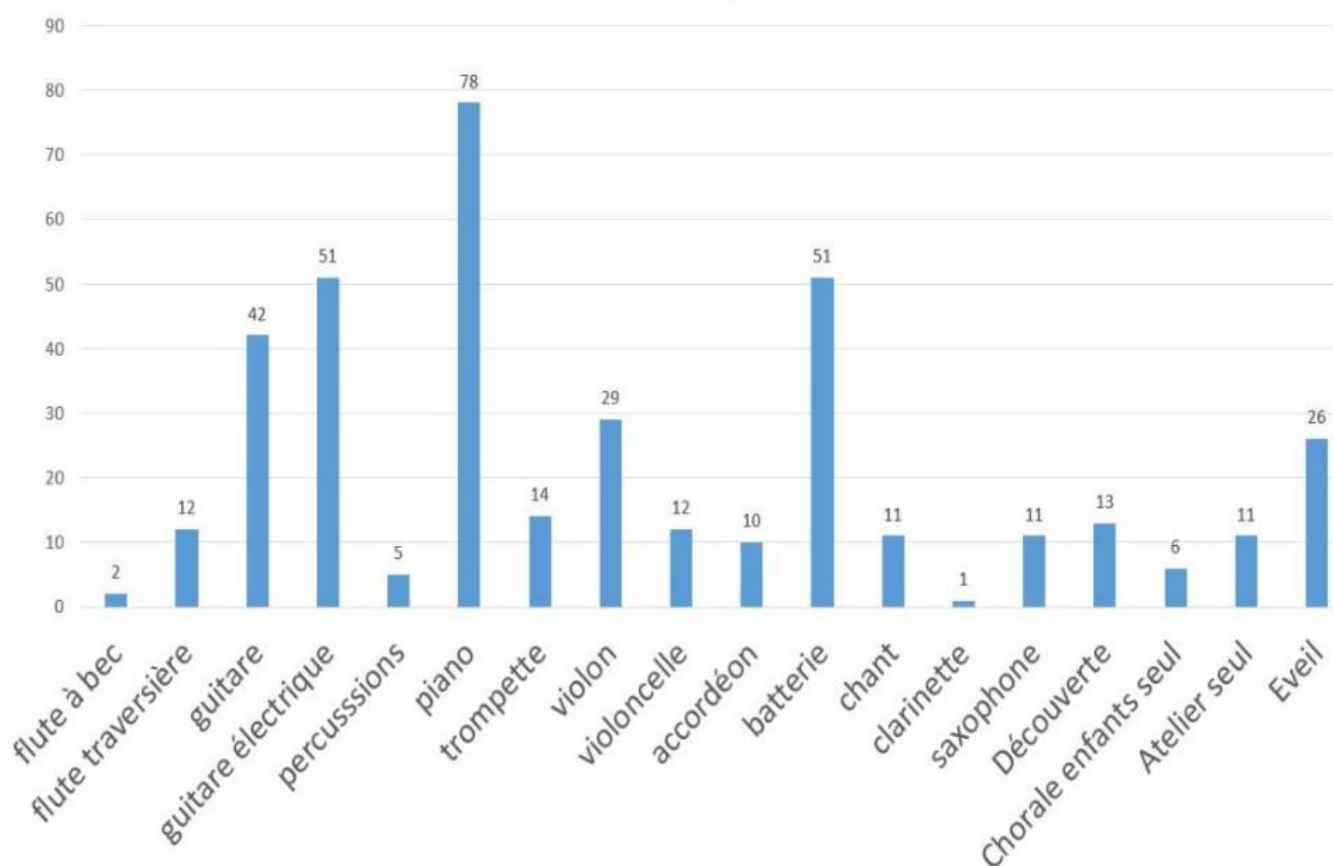
Les chiffres clés de l'année

Nombre d'élèves	371
Elèves 2 instruments	14
Nombre de familles	311
Adultes	77
Enfants	294
Hors CDC	39

Répartition des élèves par pôles de pratique

Langon / Toulonne	260
Saint Symphorien	78
Préchac / Noaillan	33

Répartition des élèves par instrument





Moment musical à Saint-Pierre de Mons

Le Grand Orchestre du Sud Gironde



Créé à la fin de l'année 2016, sous l'impulsion du directeur de l'école de musique, le Grand Orchestre du Sud Gironde est ouvert aux musiciens expérimentés pour explorer, jouer tout type de répertoire avec étude d'œuvres et de partitions.

Le grand orchestre se réunit les mercredis après-midi aux Carmes à Langon pour travailler et répéter.

Il a donné sa première représentation publique à Mazères au cours du mois de juin 2017. L'école de musique Ardilla de Saint Macaire s'est associée à cette manifestation dans le cadre d'un rapprochement entre les deux écoles qui réfléchissent à la nécessaire harmonisation de leurs compétences suite à l'extension du territoire intercommunal aux 8 nouvelles communes issues des Coteaux Macariens en janvier 2017.

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement de l'école de musique s'élèvent à 398 368 €



soit 2,79 % des dépenses totales de la CdC

L'école de musique en concert

Retour sur les événements 2017

15 février	Scène Ouverte aux Carmes	Langon
26 mars	Carnaval	Villandraut
08 Avril	Concert des ateliers	Préchac
09 Avril	Concert Poético-Visuel aux Carmes	Langon
13 Mai	Moment musical	Saint Pardon de C
20 Mai	Création Battle Musicale	Langon
10 juin	Concert Grand Orchestre du Sud Gironde	Mazères
Juin	Participation aux fêtes de la musique	Toulenne, Noaillan, Langon

+ A savoir

L'école de musique en vidéo

A l'automne 2017, une vidéo de présentation de l'école de musique a été réalisée pour montrer les activités proposées tout au long de l'année, les professeurs, les lieux de pratique, les manifestations...
Durée : 4 mn

Cette vidéo est disponible sur le site internet de la CdC ainsi que sur sa chaîne YouTube.



CAP33



Lancement de la première édition du CAP33 Sud Gironde

CAP33 est une opération impulsée par le Conseil Départemental et mise en place pour la première fois en 2017 par la CdC du Sud Gironde.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'action menée sur Saint Macaire par l'ancienne Communauté de Communes des Coteaux Macariens.

Mise en place en juillet et août 2017 sur 3 sites identifiés à Langon, Saint-Macaire et Villandraut elle complète le dispositif CAP Hostens animé par le Département sur le territoire inter-communal.

L'objectif est de permettre aux participants de pratiquer des activités sportives et culturelles tout au long de l'été. Ces animations sont principalement gratuites. Elles sont encadrées par des professionnels recrutés pour la saison, des associations du territoire et des comités sportifs départementaux qui contribuent à enrichir la gamme des activités proposées.

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du CAP33 s'élèvent à 29 178 €



soit 0,2 % des dépenses totales de la CdC

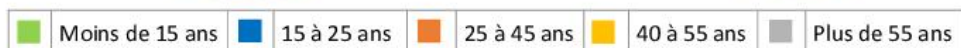
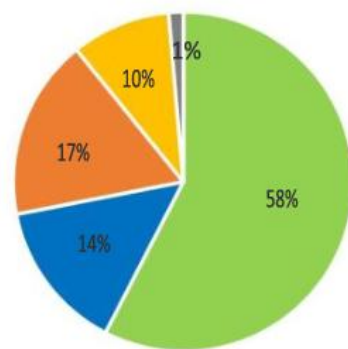
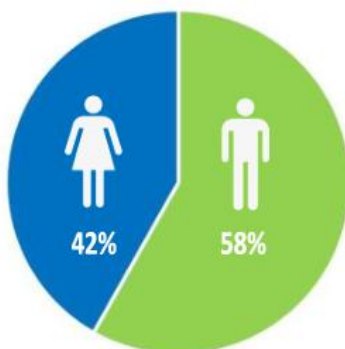
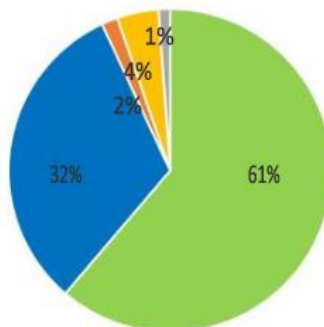
A notre : 5 860 € de subvention du Département pour cette action

Bilan de la fréquentation 2017

Avec plus de 5550 participants, le résultat de la fréquentation est extrêmement satisfaisant pour une première année.

Origines de la fréquentation

CdC du Sud Gironde	3402
Gironde	1769
Nouvelle Aquitaine	90
Autres régions de France	232
Étrangers	63
Total	5558



+ A savoir

Fonctionnement du 1er juillet au 31 août 2017 du lundi au vendredi (sauf fériés)

- À Langon
- À Saint Macaire
- À Villandraut

+ de 30 activités proposées gratuites ou à tout petits prix

- Séances découverte
- Perfectionnements
- Tournois sportifs

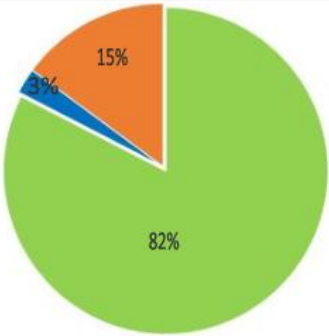
3 temps forts dans l'été

- inauguration fin juillet à Villandraut
- Drop de béton en août à Langon
- Participation fin août aux Médiévales à St Macaire



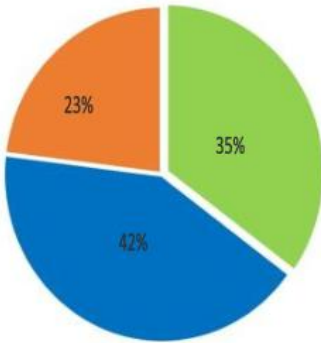
Bilan des participations par type d'activités

4 574
participants aux activités quotidiennes



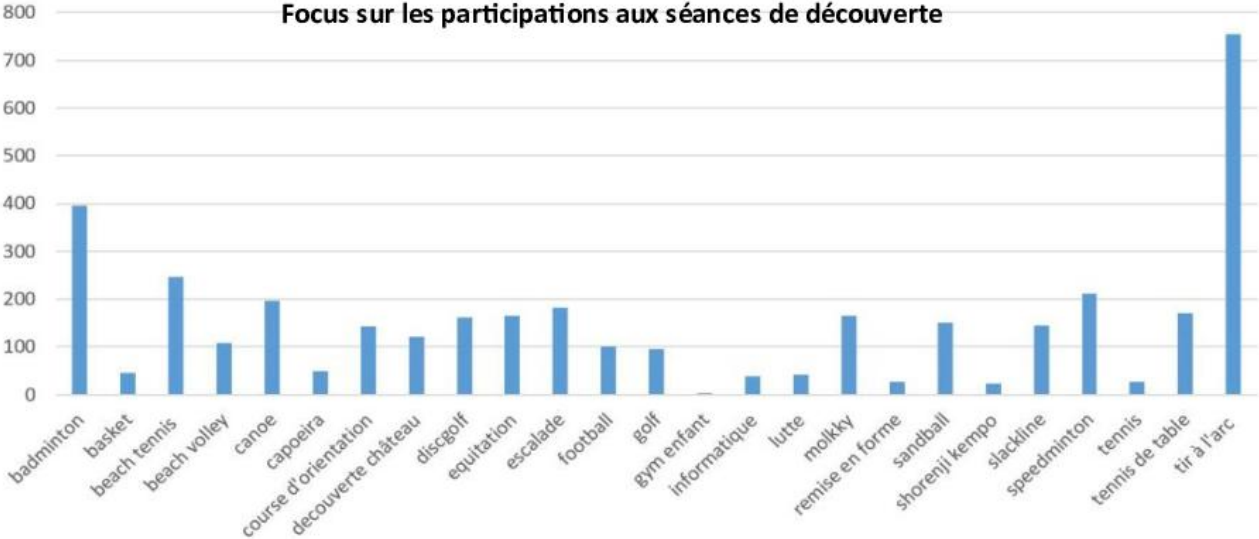
■	Découvertes gratuites : 3 775
■	Approfondissements : 116
■	Tournois : 683

984
participants aux journées événementielles



■	Lancement Villandraut : 345
■	Drop de Béton Langon : 412
■	Médiévales St Macaire : 227

Focus sur les participations aux séances de découverte





La piscine d'été à Villandraut

La piscine intercommunale de Villandraut est gérée en régie directe par la Communauté de Communes

ouverte à partir de mi-juin pour l'accueil des scolaires et des enfants des accueils de loisirs. Elle ouvre au public pour les vacances scolaires, soit pour 2017 du 8 juillet au 31 août. Elle fonctionne en été du mardi au dimanche.



Bilan de la fréquentation 2017

Accueil des scolaires :

2014	2015	2016	2017
1414	1748	860	780

Enfants des accueils de loisirs

2014	2015	2016	2017
646	662	159	426

Accueil du public

2014	2015	2016	2017
1270	3392	3635	2154

Rappel des travaux réalisés en 2017

Nature et montant des travaux en euros TTC

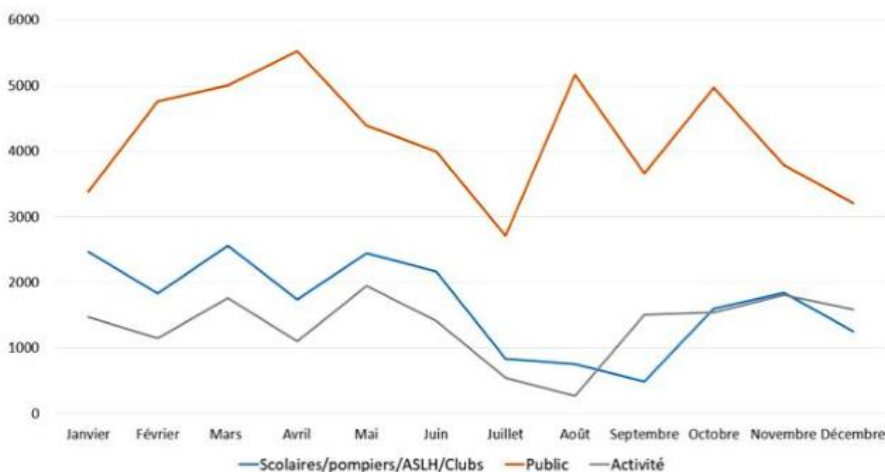
Achat d'une bâche	4290,00 €
Travaux divers plomberie électricité sur pompe d'arrosage et remplissage bac tampon (2014-2017)	4886,79 €
Remplacement sable filtre à sable	6300,00 €
Recherche fuite	1500,00 €
Réparation barrières	800 €
Réparation toit local technique (Amiante)	7 986,00 €
Peinture intérieure (chantier insertion)	1000€



Le spadium, un équipement en gestion déléguée


Par contrat de concession signé en 2007, la Communauté de Communes a confié la construction et l'exploitation d'un ensemble aquatique ouvert au public à la société Complexe Aquatique des Deux Mers pour une durée de 25 ans. Outre l'ouverture au public, des créneaux spéciaux sont réservés pour les scolaires et les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

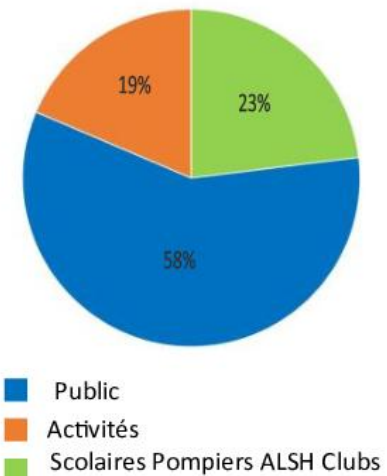
Fréquentation	Scolaires/Clubs/	Public	Activité	Total
Janvier	2469	3382	1473	7324
Février	1837	4764	1147	7748
Mars	2559	5011	1759	9329
Avril	1741	5529	1101	8371
Mai	2445	4397	1951	8793
Juin	2170	3994	1420	7584
Juillet	835	2714	552	4101
Août	753	5169	265	6187
Septembre	492	3660	1512	5664
Octobre	1597	4971	1548	8116
Novembre	1839	3788	1815	7442
Décembre	1250	3209	1584	6043
Total	19987	50588	16127	86702



€ Zoom budget

BASE NAUTIQUE - PISCINES
 Pour 2017,
 les dépenses de
 fonctionnement pour les
 piscines et la base nautique
 s'élèvent à 526 867 €
 Dont : 489 244 € pour le
 Spadium

 soit 3,69 %
 des dépenses totales
 de la CdC





La base nautique de Villandraut

Depuis 2015 la gestion de la base nautique est confiée au CKBN, Canoë Kayak Bommès Nautique, dans le cadre d'une délégation de service public.

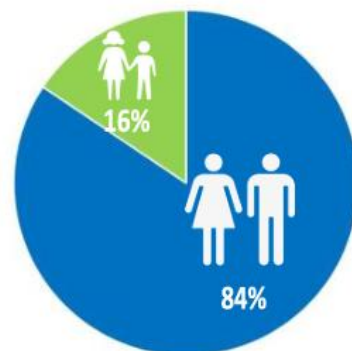
L'objectif du Club est de proposer des balades en canoë sur le Ciron en période estivale autant pour les touristes que les habitants du territoire.



Les canoës de la base de Villandraut

Bilan de la fréquentation 2017

Parcours	Adultes	Enfants	TOTAL
Préchac-Bommès	639	21	660
Préchac-Villandraut	1541	222	1763
Villandraut-Bommès	1428	237	1665
Villandraut-Antonion (groupes encadrés)	151	215	366
TOTAL	3759	695	4454



La fréquentation générale :

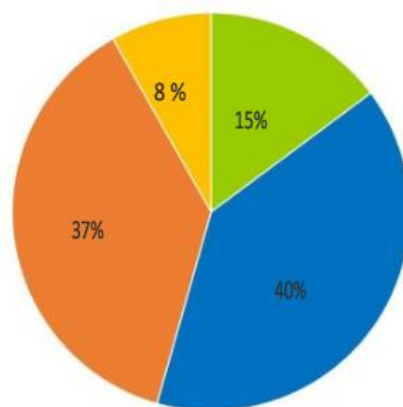
En légère baisse par rapport à l'année passée qui avait bénéficié d'excellentes conditions météorologiques, on note toutefois une augmentation des publics enfants groupes et individuels.

Les tronçons de navigation :

Préchac - Villandraut (7km 2h) et Villandraut - Bommès (13km 3h30) sont une nouvelle fois les parcours les plus fréquentés. Celui de Préchac - Bommès (22km 5h15) reste un parcours moins fréquenté mais permet aux personnes souhaitant réaliser un parcours long de trouver leur bonheur.

Les groupes :

Les encadrements de groupes par un éducateur sportif sont un peu plus faibles qu'en 2016. 26 groupes et 366 personnes contre 35 groupes et 500 personnes en 2016 ont été accompagnés sur l'eau, prioritairement sur le parcours Villandraut - Antonion - Peyrebenrede.



■ Préchac - Bommès	■ Préchac - Villandraut
■ Villandraut - Bommès	■ Villandraut - Antonion (groupes encadrés)

PARTIE 4

ENVIRONNEMENT





Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Régi par la loi sur l'eau, le SPANC est un service public local chargé :

- De conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur système d'assainissement non collectif
- Et de contrôler les installations

La Communauté de Communes du Sud Gironde a mis en place un marché permettant aux administrés des 21 communes rattachées à la régie du SPANC de bénéficier de tarifs avantageux pour l'entretien (vidange) de leur installation d'assainissement non collectif.

Avec l'élargissement du territoire de la CdC aux communes des Coteaux Macariens le service a étendu son action dans le cadre d'une convention de prestation de service signée avec le syndicat de la région de Saint Macaire.

€ Zoom budget

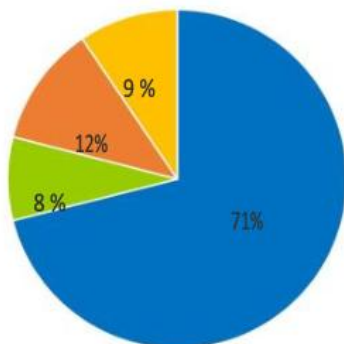
Pour 2017, les dépenses de fonctionnement du SPANC s'élèvent à 100 805 €



soit 0,71 % des dépenses totales de la CdC

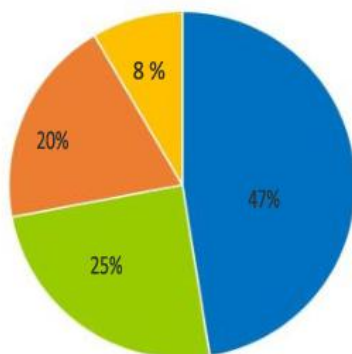
A noter : la réglementation impose que les recettes des usagers équilibrent ce budget.

Les contrôles effectués en 2017



■ bon fonctionnement	518
■ vente	58
■ examen préalable	84
■ bonne exécution	69

Les prestations de service auprès du syndicat de la région de Saint Macaire



■ diagnostic et réhabilitation	56
■ vente	29
■ examen préalable	23
■ bonne exécution	10



Les contrôles techniques du SPANC comprennent :

- le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités
- le contrôle diagnostic de l'existant
- le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants (périodicité de 6 ans)
- le contrôle dans le cadre de la vente d'un immeuble



LA CdC S'APPUIE SUR :

Le SICTOM du Sud Gironde

Une rationalisation de l'organisation administrative pour la collecte

L'exercice de la compétence « Collecte et traitement des ordures ménagères et assimilées » de la CdC a été confiée intégralement au SICTOM du Sud Gironde à compter du 1er janvier 2017, avec à cette date :

- La fermeture du service communautaire géré précédemment en régie directe sur les secteurs du pays paroupiain, du villandrautais et du sauternais, transféré au SICTOM du Sud Gironde
- La reprise au sein du SICTOM du Sud Gironde des services des ordures ménagères qui relevaient jusque-là de l'USS-GETOM.
- L'harmonisation des modalités de financement a été étudiée pour répondre aux obligations de garantie d'égalité de traitement sur le territoire communautaire : le choix de généraliser la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) au 1er janvier 2018.

Données financières



8 044 552 €
dépenses de fonctionnement



3 ans
capacité de désendettement



91 € HT
coût aidé par habitant

Données sociales



84
agents



79 % H
21 % F



104
journées de formations



52
taux de fréquence



3,3
taux de gravité

Données techniques collecte



38
véhicules



313
P. A. V *



5
déchèteries

ordures ménagères : 237 kg/hab.
 recyclables : 81 kg/hab.
 déchèteries : 271 kg/hab.

Données techniques valorisation



3 700 T. production de compost
7 202 T. collecte de déchets verts



48 % valorisation énergétique
27 % valorisation de matières
19 % valorisation organique
6 % non valorisé / stockage



A savoir

Le Sictom du Sud-Gironde regroupe 85 communes réparties sur 5 CdC :

Sud Gironde, Bazadais, Réolais en Sud Gironde, et pour partie, des communes rurales de l'Entre 2 Mers, et Convergence Garonne.

Le Sictom assure :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- La gestion d'un réseau de déchèteries
- Le tri des matériaux recyclables
- L'organisation de leur transport vers les filières spécialisées

RESULTATS



36 833 T.
de déchets collectés



589
kg / an / hab.



2 059
personnes sensibilisées
à la prévention et aux déchets



-8,9 %
d'ordures ménagères
depuis 2018



162
manifestations
accompagnées



LES COURS D'EAU

La gestion des milieux aquatiques

En 2017, la Communauté de Communes du Sud Gironde s'appuie sur différents organismes et syndicats pour gérer la compétence « Gestion des milieux aquatiques » qui consiste en l'entretien et la protection des cours d'eau de son territoire.

Bassins versants	Gestionnaires
- Beuve - Bassane	Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des bassins versants du Beuve et de la Bassanne (SMAHBB)
- Brion - Grusson - Ru de Fargues - Gat mort - Galouchey	Communauté de Communes du Sud Gironde
- Vignague - Beaupommé	Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers
- Ciron	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Ciron
- Leyre	Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

€ Zoom budget

Pour 2017, les dépenses de fonctionnement de la gestion des cours d'eau s'élèvent à 33 373 €



soit 0,23 %
des dépenses totales
de la CdC



La compétence GEMAPI*

En 2017, la Communauté de Communes du Sud Gironde a préparé une modification de ses statuts afin d'intégrer la compétence GEMAPI, obligatoire pour les EPCI à compter du 1er janvier 2018.

Chargée depuis 2004 de la gestion des cours d'eau, l'impact pour la CdC de cette nouvelle obligation réglementaire est liée au volet prévention des inondations sensible en bord de Garonne.

Courant 2017, la CdC a pris part à la phase de réflexion et de concertation avec les services de l'Etat pour se préparer à l'exercice de cette nouvelle compétence



Laqunes du Gat Mort—Louchats

(*) GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



Rapport édité en septembre 2018 à 70 exemplaires

Contact
Communauté de Communes du Sud Gironde
Tél. 05 56 63 81 10
contact@cdcsudgironde.fr
www.cdcsudgironde.fr

Conception : Communauté de Communes
Dépôt légal à parution
Impression : Sauternes Impression

